

LA CAMPAGNE COMME LA VILLE EST ÉMANCIPATRICE

COMMENT RÉCONCILIER PÉRIPHÉRIE
MÉTROPOLITAINE, URBANITÉ LITTORALE
ET RURALITÉ MONTAGNARDE ?



les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

synthèse de l'atelier
Région des Palmes
Haïti 2016

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers internationaux
de maîtrise d'œuvre urbaine
Le Verger, rue de la Gare
BP 90047
95020 Cergy-Pontoise Cedex

Téléphone : +33 134 41 93 91
contact@ateliers.org
www.ateliers.org

ISBN 979-10-93009-06-3

Association à but non lucratif, Les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité afin d'apporter aux décideurs locaux un regard international et des propositions novatrices sur leurs problèmes d'aménagement.

Créés en 1982 et à l'origine tournés vers les étudiants et jeunes professionnels, les Ateliers organisent depuis 2005 des ateliers ouverts à des professionnels expérimentés et bénévoles, à la demande de collectivités locales, gouvernements ou autres partenaires.

En 2016, l'atelier organisé en Haïti par les Ateliers, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) et la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD), la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), l'Union Européenne (UE), a suscité plus de 120 candidatures parmi lesquelles 24 participants de nationalités et spécialisations variées ont été sélectionnés pour travailler à temps plein, en équipe et bénévolement du 26 février au 12 mars 2016.

Ce document de synthèse, rédigé par Marion Talagrand, pilote de l'atelier avec le soutien de Philippe Revault et Jean-François Parent co-pilotes, retrace les conclusions de ces travaux.

PARTENAIRES ET REMERCIEMENTS

Cet atelier a été le résultat d'un travail préparatoire collectif et de l'énergie d'un grand nombre de bénévoles, volontaires du groupe de travail, membres des Ateliers ou des collectivités partenaires. A tous ceux qui ont participé et contribué à faire émerger le sujet et les résultats de cet atelier, les Ateliers adressent leurs remerciements sincères.

Nous remercions particulièrement les partenaires grâce auxquels cet atelier a pu se réaliser :

- le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire ;
- la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes ;
- l'Agence Française de Développement ;
- l'Ambassade de France en Haïti et Le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International ;
- la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ;
- l'Union Européenne

Nous remercions également les personnes qui nous ont reçus en confiance à Port-au-Prince et dans la Région des Palmes et qui ont été acteurs de cet atelier :

- Rose-May Guignard, urbaniste Sr, CIAT - Secrétaire Technique ;
- Francis Alphonse, Ing. agronome, DATIP - Directeur général ;
- Emmanuel Mareus, DATIP - Chargé de communication

Ainsi que l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'atelier, et notamment pour leur intervention lors de conférences ou de visites introductives :

- Michel Oriol, sociologue, CIAT - Secrétaire exécutive ;
- Jean Marie Théodat, géographe ;
- Michèle Pierre-louis, Présidente de la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL) et ancienne première ministre ;
- Kesner Pharel, économiste ;
- Yves Pinchinat, urbaniste ;
- Jean-François Tardieu, agronome et géographe ;
- Paul DURET, CIAT - Ing. Agronome ;
- Abner Septembre, Directeur de l'Hôtel Ban-Yen et Président de l'APV ;
- Elvis Cineus, DATIP - gestion du territoire ;
- Josué Amousse, DATIP - gestion de projets ;
- Narcis Martenot-Nels, Ing. Agronome, Usine de Darbonne ;



CIAT
Comité Interministériel
d'Aménagement du Territoire



PRÉAMBULE

La Région des Palmes*, située à l'entrée sud de Port au Prince, réunit les territoires des communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve et compte près de 500 000 habitants. Au lendemain du séisme de janvier 2010 qui les a durement frappées, les quatre collectivités territoriales, encouragées par le gouvernement haïtien, ont pris l'initiative de se rapprocher pour mutualiser leurs moyens, leurs compétences et leurs énergies afin de mieux relever les immenses défis auxquels elles étaient confrontées et de réfléchir ensemble au devenir de leur vaste territoire, directement connecté à la Métropole de Port au Prince.

Elaborer des stratégies de développement innovantes adaptées à cette région sous tension et proposer des projets d'aménagement opérationnels permettant d'inscrire les mutations en cours dans une vaste dynamique territoriale profitant aux habitants des Palmes comme à ceux de Port-au-Prince, tels étaient les objectifs de l'Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine organisé du 26 février au 12 mars 2016 à l'initiative du CIAT (Communauté Interministériel de l'Aménagement du Territoire) et de la CMRP (Communauté des Municipalités de la Région des Palmes), en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et de grands acteurs internationaux : Agence Française de Développement, Union Européenne, Fédération Canadienne des Municipalités.

La volonté de s'affranchir d'approches conventionnelles de l'aménagement du territoire et le refus de schémas d'analyse territoriale sommaires inadaptés à la réalité d'une île comme Haïti (dichotomie urbain-rural, dualité périphérie-métropole...) ont été affirmés dès la formulation du sujet de l'atelier : « La campagne comme la ville est émancipatrice : comment réconcilier périphérie métropolitaine, urbanité littorale et ruralité montagnarde ? »

* Par commodité nous désignerons le territoire des quatre communes sur lesquelles a porté l'atelier à savoir Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve, Région des Palmes tout au long de ce document

Huit professionnels haïtiens de l'urbanisme et de l'aménagement ont été rejoints par seize professionnels issus de huit pays différents, tous bénévoles, pour constituer ensemble pendant deux semaines quatre équipes internationales formant autant de pôles interdisciplinaires en capacité d'appréhender la complexité des enjeux de la Région des Palmes et de proposer des stratégies innovantes mais réalistes, ancrées dans la réalité haïtienne.

La créativité collective et l'innovation attendues de cette mise en commun exceptionnelle de compétences ont été au rendez-vous de cet atelier dont les travaux se sont fondés sur de nouvelles lectures et approches du territoire :

- remise en cause du paradigme dominant qui fait de la ville le seul horizon désirable et le lieu exclusif d'un développement humain intégral;
- inscription de la Région des Palmes dans une dynamique spatiale régionale plus large incluant, outre la Métropole de Port au Prince, les mornes et la côte sud;
- nouvelles complémentarités, réciprocités et solidarités territoriales est-ouest entre les Palmes et Port au Prince, et nord-sud entre plaines littorales et mornes;
- réhabilitation d'entités dévalorisées dans les représentations collectives, la mer et le morne, en territoires ressources;
- sortie de l'impasse d'une agriculture repliée sur les cultures vivrières qu'il faut réorienter et redéployer;
- connaissance intime des réalités humaines du territoire et intégration des modes de vie des haïtiens au cœur des processus de développement et d'aménagement;
- renforcement de l'identité territoriale et de la citoyenneté : importance du symbolique pour l'appropriation du territoire, visibilité du territoire et de son patrimoine matériel et immatériel;
- approche systémique pour penser le territoire dans sa globalité, irrigué par un maillage de connexions hiérarchisées, clé d'un meilleur accès aux services et aux échanges.

Ce déplacement du regard sur des composantes majeures du territoire et la mise en débat de paradigmes et de représentations héritées du passé ont permis aux quatre équipes de proposer des stratégies inédites pour le développement des Palmes, souvent complémentaires, ainsi que des projets concrets et réalistes d'aménagement pouvant être mis en œuvre progressivement. Ces travaux peuvent d'ailleurs enrichir une réflexion sur d'autres territoires d'Haïti, sur lesquels on retrouve une articulation similaire : plaine littorale ; routes nationale ; mornes.

Ce livret, document de synthèse de l'atelier, a pour objectif de faire découvrir le corpus très riche des stratégies et des projets d'aménagement proposés par les quatre équipes et d'ouvrir vers de nouvelles perspectives en intégrant les analyses, évaluations et commentaires formulés par le jury international présidé par Mme Michèle Oriol, Secrétaire exécutive du CIAT et M. Pierre-André Perissol, Président des *Ateliers*.

LE MOT DES PILOTES

COMMENT RÉCONCILIER PÉRIPHÉRIE MÉTROPOLITAINE, URBANITÉ LITTORALE ET RURALITÉ MONTAGNARDE ?

ÉLÉMENTS CLEFS DU CONTEXTE

LA CAMPAGNE COMME LA VILLE EST ÉMANCIPATRICE

LES QUATRE MESSAGES QU'ONT LÉGUÉS LES ÉQUIPES À LA RÉGION DES PALMES

« MOUN MON » - « OUVRIR LES MORNES »

« SARASIMBI » - « LA MER S'IMPOSE »

« BYEN KARE » - « NOUVELLE CAMPAGNE »

« NOU TOUT ANNDAN » - « VIVRE ENSEMBLE »

VERS UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA RÉGION DES PALMES

UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT PRÉSIDE À L'AMÉNAGEMENT
ET LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

FABRIQUER UNE STRUCTURE TERRITORIALE
ROBUSTE PERMETTANT À LA RÉGION DES
PALMES DE S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE
MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

CIBLER DES PROJETS CONCRETS POUR AMORCER UNE
TRANSFORMATION EN PROFONDEUR DU TERRITOIRE

CONCLUSIONS DU JURY

LISTE DES PARTICIPANTS

INTRODUCTION

Nous avons souhaité que la présente synthèse rende compte de l'ensemble de la démarche de l'atelier haïtien qui s'est tenu dans la « Région des Palmes » et qu'elle soit accessible à toute personne désireuse d'en prendre connaissance. Cette démarche au long cours a débuté en décembre 2014 avec la mission exploratoire et s'est prolongée jusqu'à la tenue de l'atelier en lui-même en février / mars 2016. Plusieurs étapes ont jalonné ce long processus et plusieurs documents ont marqué chacune de ces étapes. Nous les rappelons brièvement :

Un « document-sujet », élaboré à l'issue de la mission préparatoire de décembre 2014, pose les bases d'un sujet partagé avec les partenaires de l'atelier - CIAT et CMRP. Sa diffusion a permis la sélection de 24 participants volontaires et bénévoles, géographes ou urbanistes, ingénieurs ou agronomes, paysagistes ou architectes, sociologues ou politistes... parmi plus de 100 candidatures reçues pour constituer les quatre équipes de l'atelier.

Un « document de contexte » a été élaboré par les assistants-pilotes dans le courant de l'été 2015. Il intègre un ensemble de données essentielles à l'instruction des questions posées aux équipes.

L'atelier qui s'est tenu en février / mars 2016 a donné lieu à l'élaboration d'un « cahier de session » qui rassemble l'intégralité des propositions des quatre équipes de l'atelier. Celui-ci s'est clos par la tenue d'un jury international.

Ces documents sont tous accessibles sur le site des ateliers : <http://www.ateliers.org>.

Nous avons également aussi souhaité que la présente synthèse marque une étape supplémentaire de la démarche. En effet, les équipes ont proposé des visions ambitieuses et de long terme pour le territoire et il s'agit aujourd'hui de passer de ces grandes idées aux réalisations concrètes. La synthèse n'a pas la prétention de tracer le chemin à suivre mais elle est conçue comme un outil de lecture transversale des propositions des équipes afin de nourrir les documents de planification et les projets que l'Etat et les collectivités vont élaborer dans les prochaines années.

Ce travail est donc nourri de tous les échanges qui ont eu lieu depuis près de deux ans avec l'ensemble des partenaires locaux et nationaux, le CIAT, la CMRP, les communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve, les acteurs de la société civile, associations ou entreprises rencontrées, les quatre équipes de l'atelier et les membres du jury international. Nous tenons à tous les remercier et rendre hommage à leur travail. Nous souhaitons que cette synthèse, si elle opère des choix par nécessité, saura rendre compte de l'esprit qui nous a rassemblés tout au long de la démarche.


Le présent document s'articule en trois chapitres. Le premier chapitre expose l'hypothèse nouvelle d'aménagement du territoire qui a présidé à l'atelier : « la campagne comme la ville est-elle émancipatrice ? ». Le second chapitre restitue de manière condensé les travaux de chacune des quatre équipes sous forme de messages légués au territoire. Le troisième chapitre constitue la synthèse transversale en elle-même adressée aux autorités publiques en charge de l'aménagement du territoire. Elle organise et hiérarchise les réflexions et propositions issues de l'atelier :

- les perspectives de long terme pour le développement territorial de la Région des Palmes et pouvant inspirer d'autres démarches haïtiennes ;
- les propositions visant à fabriquer une structure territoriale robuste pour la Région des Palmes ;
- un ensemble d'actions opérationnelles permettant d'initier le projet concrètement à l'échelle de chaque commune ou de chaque section communale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,
Marion Talagrand, pilote, Jean-François Parent
et Philippe Revault, co-pilotes.







COMMENT
RÉCONCILIER
PÉRIPHÉRIE
MÉTROPOLITAINE,
URBANITÉ
LITTORALE
ET RURALITÉ
MONTAGNARDE ?

ÉLÉMENTS CLEFS DU CONTEXTE

HAÏTI

La République d'Haïti appartient à l'archipel des Antilles et est située au cœur de la mer des Caraïbes. Elle partage un même territoire insulaire avec la République Dominicaine. Cette île était appelée « Quisqueya » ou « Bohio » c'est-à-dire « terre montagneuse » par les indiens Tainos qui en furent ses premiers habitants, puis « Hispaniola » par Christophe Colomb qui y débarqua en 1492.

Situé à cheval sur deux chaînes montagneuses, le pays est dominé par les mornes qui couvrent près de 75% du territoire, le reste de la superficie étant constitué de plaines littorales plus ou moins profondes. Densément peuplé et occupant un environnement fragile, le pays est extrêmement vulnérable.

Colonie espagnole puis française, Haïti a conquis et gagné son indépendance en 1804. Le 19^e et le 20^e siècle ont été marqués par une histoire politique chaotique avec notamment l'occupation américaine entre les deux guerres et la longue dictature des Duvalier. L'ère post-Duvalier ouvre à partir de 1986 une période touchée par de nouveaux enjeux, stabilisation politique difficile, ouverture économique du pays, retour d'une partie de la nombreuse diaspora...

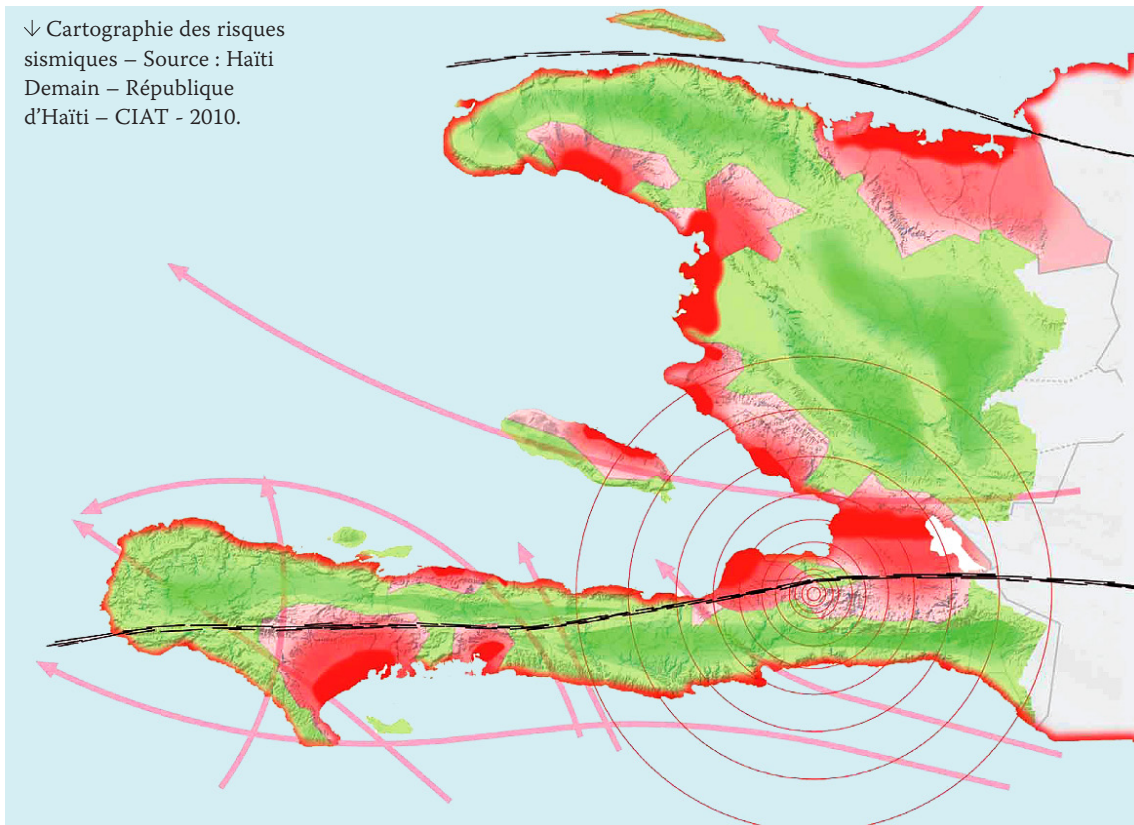
GRESSIER, LÉOGÂNE, GRAND- GOÂVE ET PETIT-GOÂVE

Les quatre communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve sont situées au sud-ouest de la capitale Port-au-Prince. Ensemble, elles couvrent une superficie d'environ 70 km (est-ouest) sur 15 km (nord-sud).

↓ Carte topographique d'Haïti
– Source : Wikipedia.



↓ Cartographie des risques sismiques – Source : Haïti Demain – République d’Haïti – CIAT - 2010.



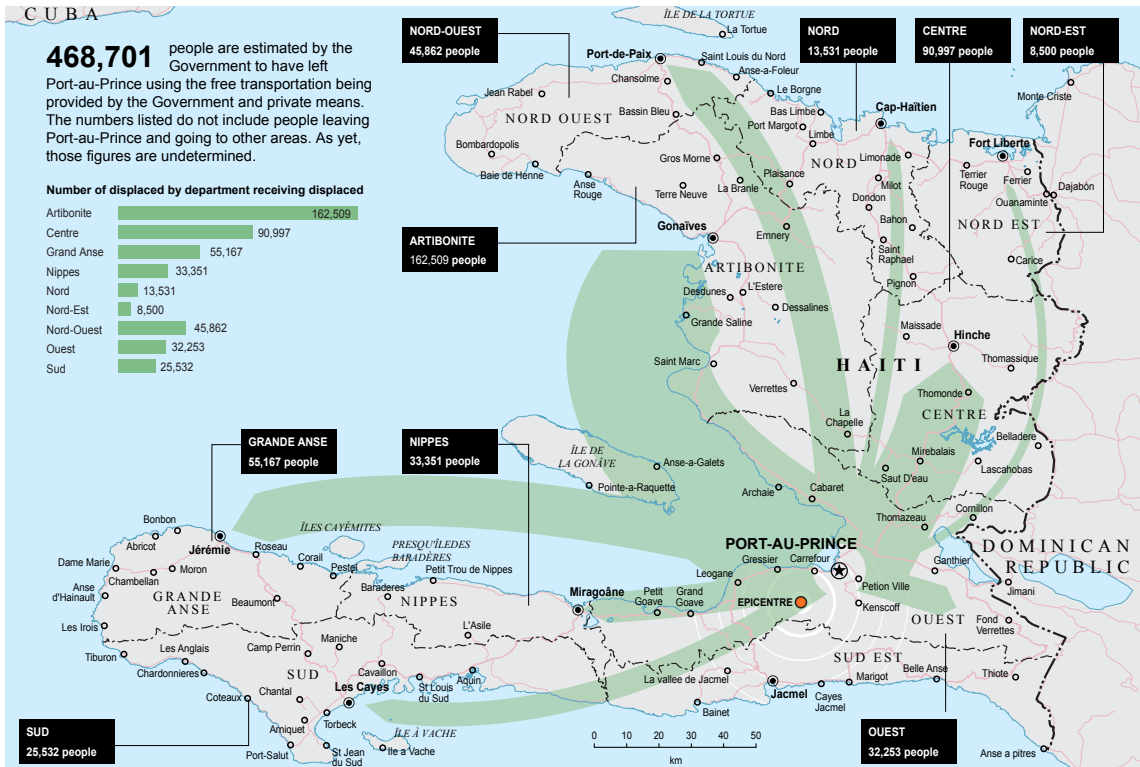
Ces communes partagent une même géographie naturelle qui se décline en une succession d’espaces parallèles à la mer : le rivage, la plaine littorale, les mornes (ou montagnes). Cette géographie naturelle a été déterminante dans l’organisation séculaire du territoire et la dichotomie entre plaine et montagne a toujours persisté malgré les mutations qui ont touché les paysages haïtiens au cours de son histoire tumultueuse.

Les 4 communes sont depuis quelques années en voie d’intégration à l’espace de vie de Port-au-Prince et les communes les plus proches de la capitale (Gressier et Léogâne) sont durablement touchées par les phénomènes de métropolisation (urbanisation, échanges de marchandises, mobilité des personnes). La RN2 qui traverse chacune des 4 communes et relie Port-au-Prince à l’ensemble de la péninsule sud-ouest est le vecteur spatial de cette intégration métropolitaine.

LE SÉISME DE 2010

Le 12 janvier 2010, le pays est frappé par un séisme de magnitude 7 dont l’épicentre est dans les mornes de Léogâne. Port-au-Prince est directement touché ainsi que les communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve. Les pertes humaines sont considérables, les pertes matérielles également. Un fort exode depuis Port-au-Prince a immédiatement suivi le séisme puis un retour des populations à la recherche de l’aide prodiguée dans la capitale. Un mouvement de solidarité internationale sans précédent a été provoqué par le séisme qui a apporté une aide immense mais a aussi retardé la prise en main par les autorités haïtiennes de la reconstruction du pays.

Cinq ans après le séisme, les phases dites d’urgence (aide directe auprès des personnes) et de transition (reconstitution des besoins de base des populations) sont achevées. La phase de reconstruction s’ouvre avec le défi d’aménager les villes et le territoire.



↑ Les mouvements de population post-séisme – Source : OCHA - 2010.

LE CIAT

La CIAT (Comité Interministériel à l'Aménagement du Territoire) a été chargé au lendemain du séisme de définir la politique d'aménagement du territoire national et de coordonner sa mise en œuvre. L'État, par son intermédiaire, a conduit dès 2010 une réflexion stratégique sur le long terme pour l'aménagement de territoire – stratégie dénommée « Haïti demain ». Ses objectifs visent à poser les conditions d'un développement économique et social et celles d'une plus grande résilience environnementale du territoire.

LA CMRP

En se rassemblant au sein de la CMRP, les 4 communes de Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve ont engagé une expérience inédite d'intercommunalité (cette notion n'existe pas juridiquement en Haïti mais un regroupement sous forme d'association des communes est possible). La CMRP est composée d'une instance politique et d'une instance technique et administrative. Elle a déjà engagé plusieurs actions concrètes afin de répondre aux défis les plus criants du territoire (établissement d'un cadastre, gestion des bassins versants...).

LA CAMPAGNE COMME LA VILLE EST ÉMANCIPATRICE

UNE CAMPAGNE HAÏTIENNE EN MUTATION AUX PORTES DE PORT-AU-PRINCE

Le territoire de la CMRP est le résultat d'une longue histoire et son organisation spatiale a été fortement influencée par la géographie naturelle. Le contraste entre plaine et montagne a toujours persisté malgré les mutations qui ont touché les paysages haïtiens au cours de son histoire tumultueuse. Cette dichotomie a également structuré des représentations opposées des espaces et des hommes qui y vivent :

- Les peuplements urbains fondateurs liés à la colonisation ont été localisés dans la plaine. Les implantations proches de la mer bien qu'à dis-

tance du rivage, bénéficiaient historiquement des déplacements par voie d'eau : cabotage d'une ville à l'autre alors qu'aucune route n'existait encore; exportation de produits vers la métropole européenne. Les montagnes bien que densément peuplées aujourd'hui, ne furent longtemps que des espaces de refuge. Les implantations sédentaires et stables y sont relativement récentes et le peuplement y est très disséminé.

- Les valorisations agricoles des espaces sont également très différenciées. Les plaines ont été cultivées avant la période coloniale par les Tainos tandis que les montagnes ne constituaient qu'une ressource pour la chasse ou la cueillette. Puis, à partir de l'époque coloniale, ont été développées dans les plaines des cultures d'exportation, à grande échelle pour la canne à sucre et de façon plus localisée ou temporaire pour l'indigotier. Certaines de ces cultures, telles le café, ont pu être introduites dans les montagnes. Mais celles-ci ont généralement été mises en valeur tardivement de façon sporadique puis de façon plus étendue et principalement pour des cultures vivrières.

↓ Les mornes, plantations en terrasses et bois.





↑ Mornes et baie de Grand-Goâve.



↑ Baie et mornes de Petit-Goâve.



↑ La RN2.



↑ Plaine littorale et mornes à Léogâne.

Les quatre communes de la CMRP sont traversées par la RN2 qui emprunte la plaine littorale à Gressier et Léogâne avant de passer par des reliefs plus escarpés à Grand et Petit-Goâve où la plaine littorale est très étroite voire inexistante sur certaines séquences. La route est support de flux de transit de personnes et de marchandises importants entre Port-au-Prince, Les Cayes et Jacmel. A une échelle plus locale, la RN2 est le vecteur de relations de plus en plus intenses entre les villes de la CMRP et Port-au-Prince : de nombreux habitants de la région se rendent quotidiennement dans la capitale pour accéder au marché de l'emploi et aux services qu'elle offre. Les biens agricoles produits dans la Région des Palmes trouvent un débouché direct sur le marché urbain. L'espace est peu à peu intégré au bassin de vie de la capitale haïtienne.

L'attractivité de Port-au-Prince engendre une extension urbaine importante. On estime en effet que la population de la capitale est passée de 1,5 à 2,8 millions d'habitants entre 1990 et 2010. Situées dans la zone d'influence de la capitale, les villes de Petit-Goâve, Grand-Goâve et Léogâne sont le récep-

tacle d'une part de la croissance démographique. Une urbanisation non planifiée importante s'étend le long de la RN2. Quant à Gressier, la commune a depuis longtemps déjà été absorbée dans le continuum urbain de Port-au-Prince.

Ce contexte de métropolisation fait peser des risques importants de déstructuration des activités et organisations traditionnelles de l'espace, de l'économie et de la société. Ces dynamiques liées à la forte vitalité démographique du pays, ont été accélérées par le séisme et les mouvements de populations qu'il a engendrés.

Le territoire de la CMRP est ainsi travaillé par une mutation profonde et est en recherche d'un nouvel équilibre interne et externe. Les défis sont nombreux. Comment restaurer un équilibre des peuplements humains ? Comment répondre aux aspirations légitimes des populations locales d'accéder à une vie digne ? Comment vivre avec cette nature fragile et exposée ? Quelles sont les formes d'organisation de l'espace permettant de répondre au mieux à ces défis ?

RÉCONCILIER VILLES ET CAMPAGNES DANS UN CONTEXTE DE PÉRIPHÉRIE MÉTROPOLITAINE

L'enjeu local de développement et d'aménagement du territoire de la Région des Palmes renvoie donc à un enjeu plus large de structuration de la région métropolitaine et d'articulation des espaces ruraux et urbains. Dans la Région des Palmes, le rapport « villes-campagnes » s'organise selon deux échelles géographiques :

- Au sein de la Région des Palmes, les mornes sont dans un rapport de dépendance vis-à-vis de la plaine littorale pour les services, le marché de l'emploi... Mais la plaine littorale subit l'exode rural et elle est fortement impactée par les conséquences de la mauvaise gestion environnementale des hauts.

- Au sein de l'aire métropolitaine, la région est une campagne périphérique de la capitale. Elle fût autrefois un lieu de villégiature littorale prisé. Elle est extrêmement dépendante du centre urbain pour ce qui est de l'accès aux services supérieurs et au marché de l'emploi mais elle subit l'expansion urbaine informelle et anarchique de la capitale et peine tant à organiser cette croissance qu'à constituer une offre de services et d'emplois.

Le rapport « villes-campagnes » ne se traduit donc pas par une dichotomie spatiale simple et univoque mais par un jeu d'interrelations complexes à différentes échelles.

L'hypothèse aujourd'hui dominante dans l'aménagement du territoire est de réguler un phénomène jugé inexorable, celui de l'exode rural. D'une part, la volonté de préparer les villes à recevoir les populations nouvelles par la régularisation des quartiers informels ou la définition de zonages d'urbanisation future – toutes choses à fortiori indispensables. D'autre part, la volonté de réguler le rythme des flux migratoires à la source par l'amélioration des services et le renforcement de la robustesse des systèmes agricoles. La « ville » est considérée seule comme un horizon désirable.

L'hypothèse proposée dans le cadre de l'atelier est de renverser ce paradigme en considérant que les « campagnes » comme les « villes » peuvent être un horizon désirable et le lieu d'un développement humain intégral. La réflexion et les propositions de l'atelier viseront à identifier les leviers de plus grandes solidarités, réciprocités et complémentarités territoriale entre plaine littorale et mornes ainsi qu'entre capitale port-au-princienne et périphérie de la Région des Palmes.

↓ Renforcer les complémentarités et solidarités territoriales entre mornes et plaine littorale d'une part et entre Région des Palmes et Port au Prince d'autre part – Mission exploratoire – décembre 2014.



LES SEPT DÉFIS MAJEURS DU TERRITOIRE

Se greffent à chacune de ces relations - agglomération port-au-princienne versus Région des Palmes et plaine littorale versus mornes - des problématiques très concrètes : exode rural et étalement urbain, déforestation et ravinement des sols, privatisation du littoral et constructions informelles, enclavement, mobilités contraintes et dépendances économiques, acculturation architecturale et évolution des savoirs faire agricoles... autant de problématiques concrètes à partir desquelles la Région des Palmes peut renforcer sa capacité de gouvernance par la gestion des risques, le développement concerté de projets, le partage des ressources territoriales... Les sept défis majeurs qui étaient posés aux équipes étaient les suivants :



2 Le devenir des terroirs agricoles - plaines et mornes. Comment poser les conditions d'un développement agricole et rural soutenable ? L'agriculture peut-elle apporter un nouveau souffle économique... quelle agriculture ?

Trois défis concernant les interrelations mornes et plaines



1 La gestion de l'eau et des bassins versants. Comment mieux gérer collectivement les écosystèmes et comment dépasser l'approche technicienne des projets d'aménagement afin d'y intégrer une dimension sociale et culturelle ?



3 L'habitat des mornes. Les mornes sont-elles condamnées à demeurer un arrière pays sous-dépendance des villes littorales ou peuvent-elles accueillir en leur sein un réseau de villes et villages répondant aux besoins et aspirations des communautés locales ?

Quatre défis concernant les interrelations Région des Palmes et Port-au-Prince :



4 L'adaptation du territoire au changement climatique. Comment préparer le territoire aux effets du changement climatique ? Quelles solidarités, règles et actions communes ?



5 La mobilité interne et externe. Comment concilier mobilité de transit national, mobilité métropolitaine et mobilité locale ? Quel statut et quel aménagement pour la RN2 ?



6 La structure urbaine métropolitaine. Quelle autre ville que la « ville informelle » est possible pour demain ? La Région des Palmes peut-elle se développer autrement que comme banlieue de Port-au-Prince : quelle structure urbaine inventer pour organiser une urbanisation équilibrée ?



7 Le positionnement économique de la Région des Palmes au sein de l'aire métropolitaine. Quelles contributions du territoire au développement de la capitale ? Quelles places pour l'agriculture, le tourisme... ?



A photograph of a rural landscape. In the foreground, a dirt path winds up a hillside. Two people, a man in a white shirt and a woman in a pink dress, are walking on the path. In the middle ground, there is a small building with a corrugated metal roof and walls, partially covered with a tarp. The background shows a hazy, mountainous landscape with green vegetation and a few trees. The right side of the image is a solid green background with white text.

LES QUATRE MESSAGES QU'ONT LÉGUÉS LES ÉQUIPES À LA RÉGION DES PALMES

« MOUN MON »

« OUVRIR LES MORNES »

Par Myriam Gabriel pour l'équipe A (Rémi Algis, Addly Celestin Duplan, Simbarashe Chitapi, Myriam Gabriel, Hugo Rubio et Louis Tales)

Quatre communes pour faire projet, Gressier, Leogâne, Grand-Goâve, Petit-Goâve. Limites administratives, intercommunalité en devenir, autant de mots pour une nouvelle gouvernance politique au service de ses habitants. Mais aussi des courbes littorales et des lignes de crêtes qui semblent borner l'avant et l'arrière-pays, une métropole port-au-princienne qui se déploie au-delà de ses limites et capte l'énergie des territoires proches. Et si la Région des Palmes se déployait aussi au-delà de ses limites administratives pour le bénéfice des communes qui la constituent et de ses habitants ?

La révélation du potentiel de développement par-delà les limites administratives de la Région des Palmes est née d'une géographie parcourue, de paroles échangées, de calques griffonnés. Rapidement, l'ambition pour le territoire nous a semblé dépasser les frontières instituées, intégrer les espaces rejetés, depuis les mornes visuellement omniprésents jusqu'aux littoraux presque invisibles, pour proposer un nouvel équilibre territorial, un nouveau rapport non pas de force mais de solidarité et de complémentarité. Les mornes, territoire ressource menacé de surexploitation, seraient le point d'équilibre de ce nouveau rapport.

Les « mornes au cœur », c'est mettre les littoraux nord et sud en résonance pour que leurs dynamismes se déploient à l'intérieur de l'isthme, c'est valoriser le territoire intérieur au bénéfice des habitants de la Région des Palmes et des Haïtiens, c'est

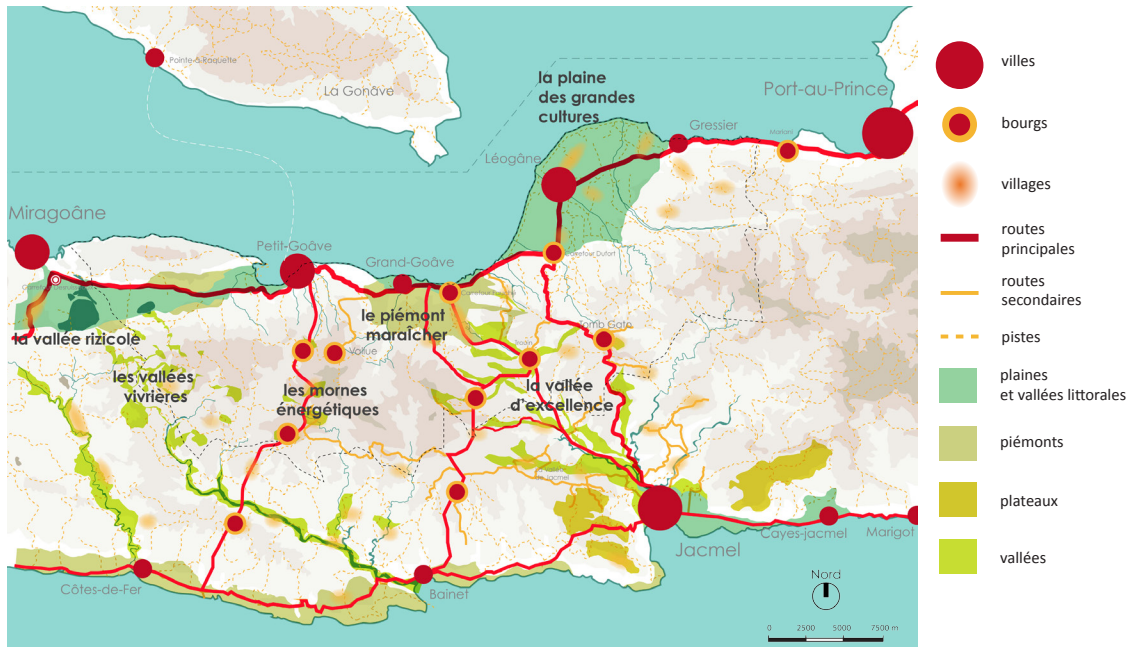
proposer de nouvelles aménités aux habitants, c'est fixer le peuplement et rendre les villages attractifs pour le plus grand nombre, c'est réhabiliter un territoire rejeté source d'un nouvel équilibre.

Replacer les mornes au centre du projet nous est apparu comme une évidence au regard des enjeux que pose le territoire. La géographie incarne le caractère ressource des vallées et plateaux des mornes :

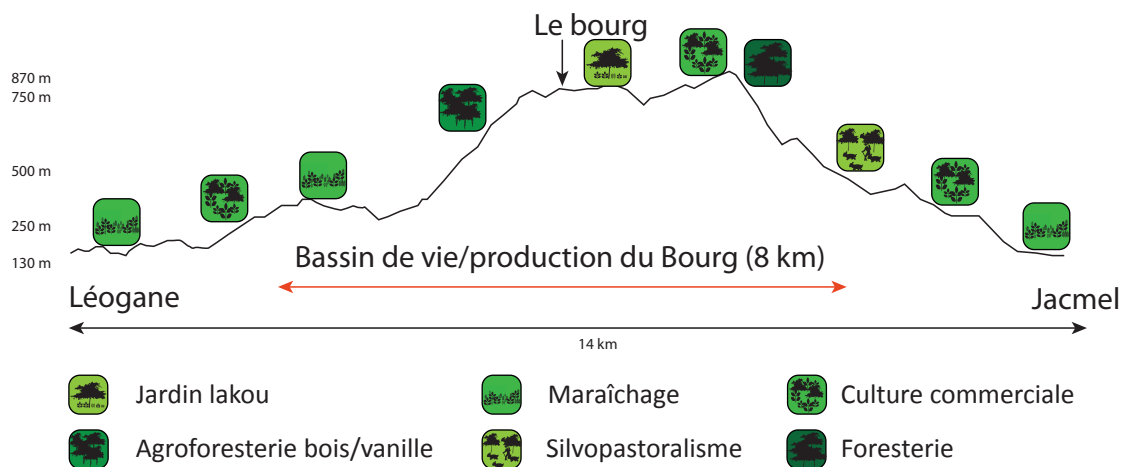
- ressources productives (garantir une agriculture vivrière tout en valorisant le potentiel des cultures d'exportation) ;
- ressources énergétiques (inverser la tendance à la dégradation des ressources naturelles en visant l'autonomie énergétique) ;
- ressources touristiques (valoriser, par une activité raisonnée, les atouts que le territoire des Palmes pourrait offrir à un bassin touristique élargi).

Autant de perspectives de développement qui confortent et révèlent de nouvelles liaisons transversales jalonnées de villes et villages rayonnants à différentes échelles.

Le projet pour la Région des Palmes s'organise suivant ces axes qui relient les littoraux et structurent les mornes, de Jacmel à Léogâne/Port-au-Prince, de Baint à Petit-Goâve, de Côtes de fer à Grand-Goâve/Miragoâne. Le projet aborde ainsi le territoire suivant une approche transversale qui se matérialise du nord au sud de l'isthme et de morne à morne.



↑ Les mornes au cœur du développement de la Région des Palmes.



↑ Connaitre, reconnaître et valoriser la variété des terroirs de montagne.

« SARASIMBI »

« LA MER S'IMPOSE »

Par Jimmy Leiser et Maxime Genevrier pour l'équipe B
(Carlyle Adrien, Maxime Genevrier, Jimmy Leiser, Abdoulaye
Sene, Ségolène Seressia, Marie-Christine Stephenson)

Les Haïtiens seraient-ils fâchés avec la mer? Entourés d'eau, ils semblent s'en méfier. Cyclones, catastrophes naturelles, invasions diverses en sont issus. Dans la pratique, la mer sert d'exutoire, ses bénéfices sont peu employés et ses qualités paysagères sont niées. Symboliquement, la natation n'est pas une pratique répandue.

Historiquement, les Haïtiens ont plutôt habité les mornes. Pourtant cette tendance s'est inversée, et associée à une démographie galopante, l'urbanisation a investi les précieuses terres côtières, bouleversant ainsi des écosystèmes fragiles : développement incontrôlé des quartiers précaires, raréfaction des terres agricoles, érosion des terres, pollution de la mer. *L'avalas* des problèmes.

Notre équipe propose une inversion du regard qui prenne la littoralisation du territoire comme une donnée de départ, tout en y incorporant les dangers liés à celle-ci. Ainsi, la mer et ses bienfaits, offriront de nouvelles opportunités qui irrigueront côtes, plaines et mornes.

Notre projet allie résilience et diversification par la création d'infrastructures légères et souples support de nouvelles pratiques sociales et économiques. Il fait la démonstration d'un impact positif des nouvelles activités issues de la mer sur l'intérieur des terres, tant sur les pratiques de l'espace que sur les représentations. L'idée est d'anticiper et de valoriser ces changements sur la base de la diversification nécessaire des activités et des structures.

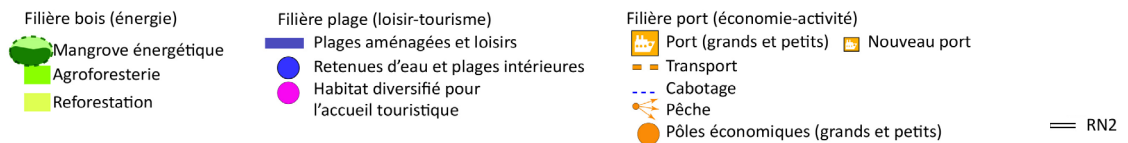
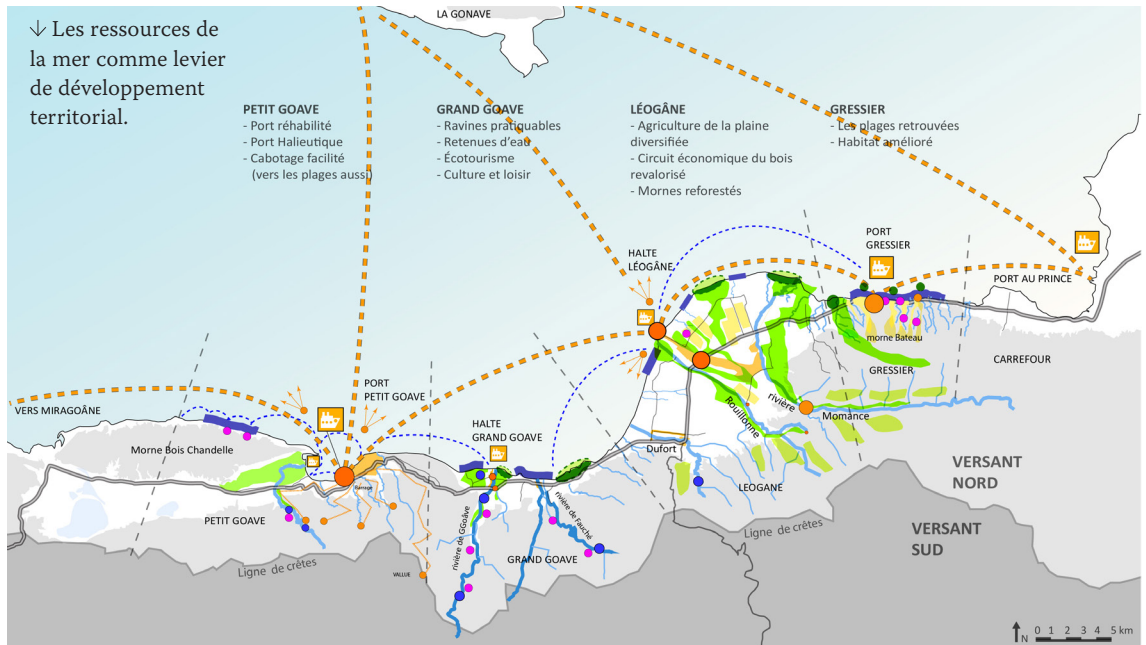
Notre proposition s'appuie sur trois portes d'entrée du littoral, trois filières et vecteurs du changement, qui pénétreront le territoire en modifiant et dynamisant progressivement économie, écologie et pratiques humaines :

- Des ports aux marchés des terres. En renforçant la pratique fragile du cabotage par l'implantation d'embarcadères et de plateformes d'échanges de marchandises à Petit-Goâve et dans les autres ports de moindre envergure, personnes et marchandises pourront mieux irriguer plaines et mornes. La Région des Palmes pourra également miser sur le port de Petit-Goâve et proposer un transport maritime servant d'alternative à la RN2 saturée afin de relier la capitale aux Cayes.

- Des mangroves actives aux mornes reboisées. La restauration et création de la mangrove à des fins de production de bois de charbon permettra de soulager l'épuisement des ressources des mornes, tout en recréant une nécessaire protection du littoral ainsi qu'une économie halieutique.

- Des plages aux bassins des ravines. Une approche de développement éco-touristique basée sur les potentialités naturelles et culturelles contribuera à façonner l'identité régionale des Palmes. La création de plages intérieures le long des rivages et de retenues d'eau dans les ravines permettra aux jeunes de s'initier aux joies de la nage. Les ravines, rendues plus praticables, relieront d'autant plus facilement "le pays du dedans au pays d'en dehors", la mer et les marchés intérieurs.

Enfin, le projet de territoire s'appuie sur les forces des traditions haïtiennes et des réseaux sociaux ou économiques existants afin de diffuser au cœur du territoire les nouvelles opportunités issues de la mer. Pour ce faire, les Madame Sara, réseau de femmes commerçantes des mornes, et les pêcheurs des côtes seront les acteurs clés de la diversification, de la diffusion et du renouvellement.



« Madame Sara, je te suis, je te poursuis, car tu es porteuse. Tes pas maillent le territoire, Tu es porteuse de la ville en devenir, Tes pas marquent le pays, Tu es porteuse de la campagne en devenir. Tes pas foulent le rivage, Tu es porteuse des nouvelles de la mer. Cette mer, tu nous l'a dit, est une mère nourricière.

Notre mère, tu nous le racontes, veut nous embrasser, Madame Sara, je te suis, je te poursuis, Sous tes pas, j'entends la symphonie des habitants de la mer, Dans ton panier, je sens la fraîcheur des mangroves Les senteurs des mornes imbibent ta robe, la brume épaisse des montagnes recouvre ton foulard. Madame Sara, je te suis à travers cette brume des montagnes qui se

dilue et se fond dans la brise marine. Madame Sara, je marche avec toi, car enfin, tu m'as permis de lier la haute mer à la haute montagne, tu m'as permis d'amener la plaine à la montagne Tu m'as permis de descendre de la montagne à la plaine sans glisser, Tu m'as enfin permis de mélanger la brume à la brise sans tourbillonner. »

Abdoulaye SENE

« BYEN KARE »

« NOUVELLE CAMPAGNE »

Par Jean Philippe Viala pour l'équipe C (Guillaume Coentinn Bernard, Dina Braendstrup, Paola Jimena Flores Miranda, Quentin Guégand, Guerda Saint-Juste et Jean-Philippe Viala)

L'absence de service, le manque de perspective économique, la dégradation de l'environnement dans les zones rurales ont accentué ces dernières années le phénomène d'exode vers les villes. Estimé à 40% en 2003, les populations urbaines sont passées aujourd'hui à plus de 60%. Dans la Région des Palmes ce phénomène est accéléré par la croissance inexorable de la zone métropolitaine. Les populations de toutes classes sociales devancent l'action publique et colonisent sans plan d'aménagement les terres agricoles aux alentours des villes constituées.

Un nouveau modèle de développement territorial est nécessaire. Le concept de « Ville-Campagne » que nous proposons, vise à accueillir les populations, assurer le maintien des activités économiques agricoles et prodiguer les équipements et services garants d'une autonomie minimale. En plaine, la « Ville-Campagne » se présente comme un espace évolutif qui prend la forme d'une mosaïque de parcelles bâties, boisées et cultivées. En montagne, elle est l'occasion de repenser une occupation bâtie et une agriculture adaptées aux pentes. La Ville-Campagne offre une nouvelle façon d'habiter le territoire permettant d'inverser le rapport de force exercé par l'urbanisation sur les espaces naturels et agricoles en considérant ceux-ci comme les pièces maîtresses du processus d'aménagement. Leur sanctuarisation permet de préserver la diversité naturelle de la région tout en créant des espaces qui génèrent de la richesse grâce à l'agriculture et le tourisme.

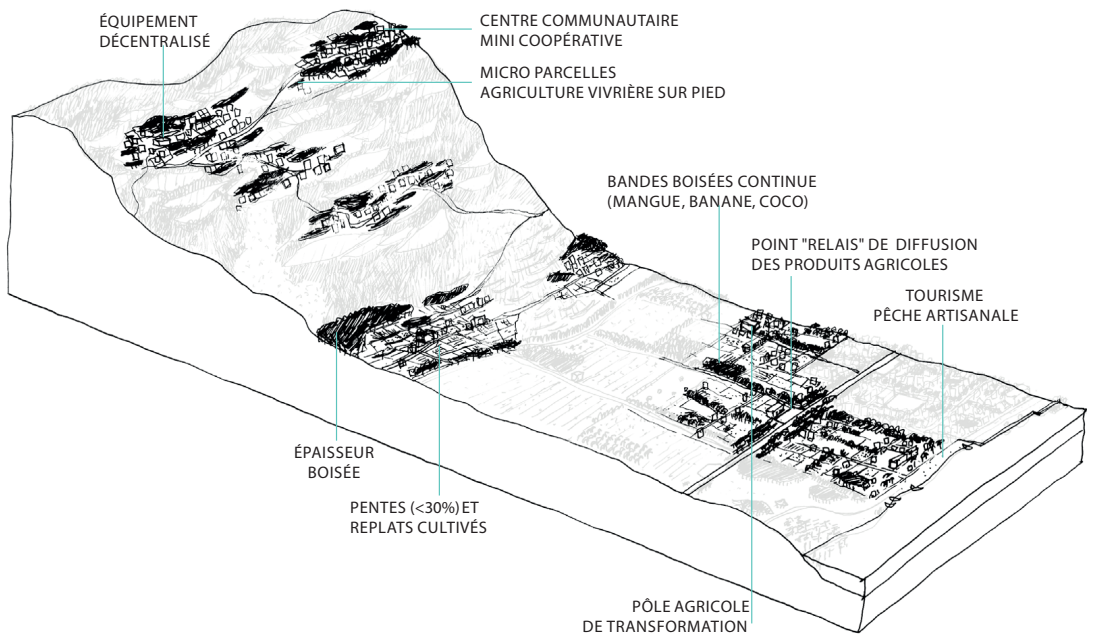
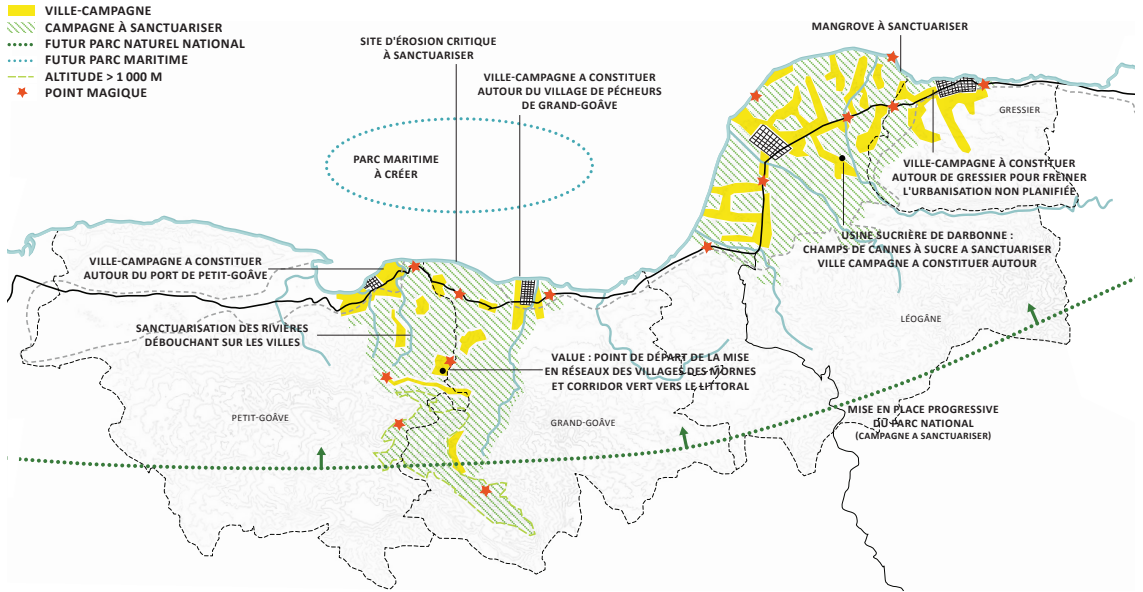
En effet les potentiels économiques à travers l'agriculture et le tourisme local sont considérables dans la région. Les vastes plaines fertiles de Léogane littéralement aux portes de la région métropolitaine ont un accès direct au plus grand marché national. Les plages du littoral mais aussi les mornes et les plaines avec leurs paysages étonnants et leurs lieux

emblématiques comme le fort Gary à Petit-Goave ou la grotte Anacaona à Léogane sont déjà une destination pour le tourisme local. Outre les attraits naturels des événements culturels attirent des milliers de visiteurs chaque année dans la région. La fête de Notre Dame, le carnaval de Petit-Goave, les Raras à Léogane, l'observation des baleines dans les eaux profondes de Grand-Goave, en sont des exemples.

Dans le cadre d'une planification complète de la Région des Palmes, il est important que cette approche territoriale ne réponde pas seulement à des opportunités mais bien à des nécessités qu'il convient d'identifier :

- Les zones naturelles vulnérables sont à préserver dès maintenant (mangroves de Gressier et de Léogane, pentes déboisées, sites d'érosions en aval des rivières) ;
- Les zones à forte pression urbaine sur les piémonts de Gressier et dans les plaines de Léogane, sont à maîtriser en priorité afin de freiner l'urbanisation non planifiée ;
- La sanctuarisation des terres agricoles doit résulter de plans développement communaux ;
- Les potentiels énergétiques et agro-industriels de l'usine sucrière de Darbone sont à actualiser ;
- En montagne, des localités d'habitat telles Palmes et Delatte sont à densifier par l'implantation d'équipements décentralisés, un système de coopératives relais est à développer pour soutenir l'agriculture spécifique des mornes ;
- Les points magiques sublimant la beauté du territoire sont à identifier, et à l'échelle communautaire à aménager entre autre sur la RN2 au niveau du versant ouest du morne Tapion et des vastes espaces agricoles de la plaine de Léogane et des environs d'Andero et des Palmes.

↓ Un nouvel équilibre entre villes et campagnes.



↑ Organiser la mosaïque des espaces naturels, agricoles et urbanisés.

« NOU TOUT ANNDAN »

« VIVRE ENSEMBLE »

Par Mathilde Mouton pour l'équipe D (Mar Armengol Reyes, Similien Filistin, Jean-Laurent Lhérisson, Mathilde Mouton, Claudia Angélica Suarez, Pieter Cornelis Wasserman)

Au cours de notre séjour dans la Région des Palmes, nous avons été particulièrement marqués par la vitalité des échanges et des interactions socio-économiques sur l'espace public, et plus précisément aux carrefours des grands axes de circulation que sont la RN2 et les routes secondaires reliant les principaux centres urbains aux mornes, lieux d'établissement des marchés mais aussi des vendeurs ambulants, des motos taxi ou des transports collectifs. Nous avons également été frappés par la mixité des usages observée dans un certain nombre de lieux caractéristiques du paysage de la Région des Palmes : les carrefours évoqués précédemment mais également les routes reliant la RN2 aux mornes, axes de circulation et supports d'activités marchandes en tout genre, ou encore les deltas des fleuves situés à l'entrée des villes principales, espaces d'écoulement naturel des fleuves utilisés tantôt comme terrains agricoles, tantôt comme lieux d'hébergement d'activités diverses: pêche, lessive, aire de jeu, etc.

La force et la diversité de ces usages nous sont apparus non seulement comme emblématiques de la façon de vivre et d'habiter la Région des Palmes, mais aussi comme des atouts à exploiter pour encourager le développement futur de la région. Les lieux associés à ces usages étant néanmoins contraints et vulnérables (manque d'espace ou d'infrastructures, environnement dégradé...), notre projet se propose de les aménager de sorte à permettre l'épanouissement et la cohabitation durable de ces pratiques.

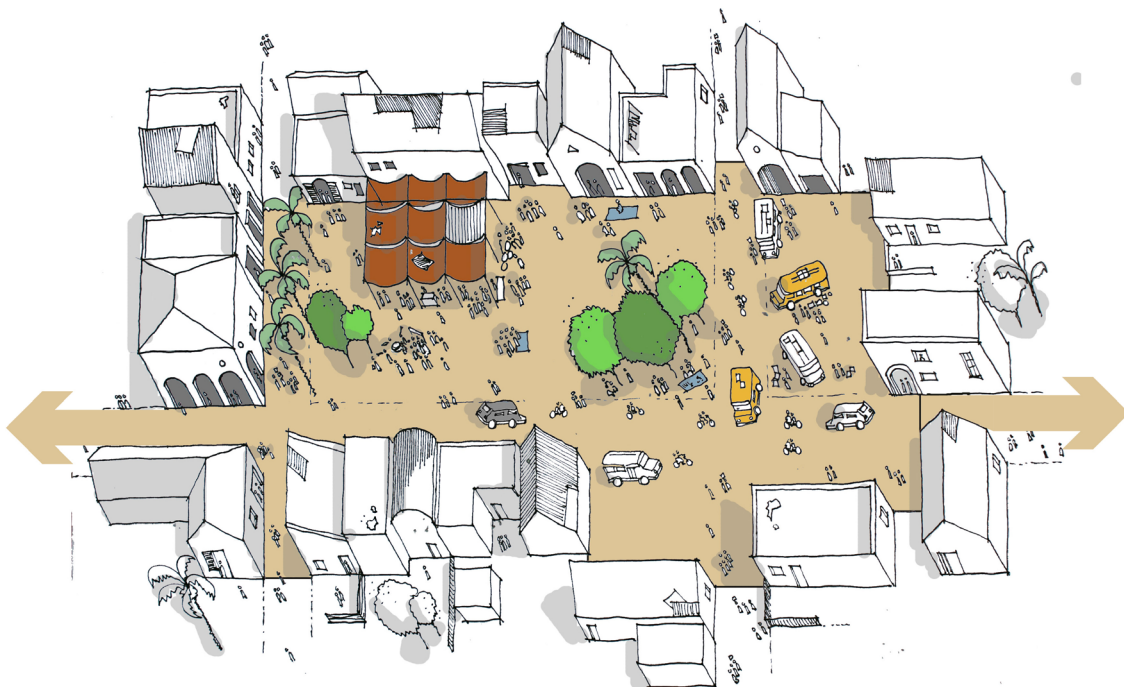
D'un point de vue théorique, notre projet repose sur un parti pris : celui de partir de la façon dont les personnes vivent et pratiquent le territoire pour envisager des solutions adaptées à cette dernière. Autrement dit celui de faire de l'aménagement du

territoire un outil d'accompagnement et de régulation des dynamiques existantes, et de l'espace le support du "Nou tout anndan", entendu comme la version large du vivre ensemble, devant permettre la cohabitation des hommes et des activités, mais aussi des hommes avec la nature.

Suite aux visites de terrain, il nous est apparu essentiel d'agir sur trois lieux récurrents dans le paysage de la Région des Palmes, soit pour réguler et intensifier des activités existantes, soit pour activer de nouvelles potentialités :

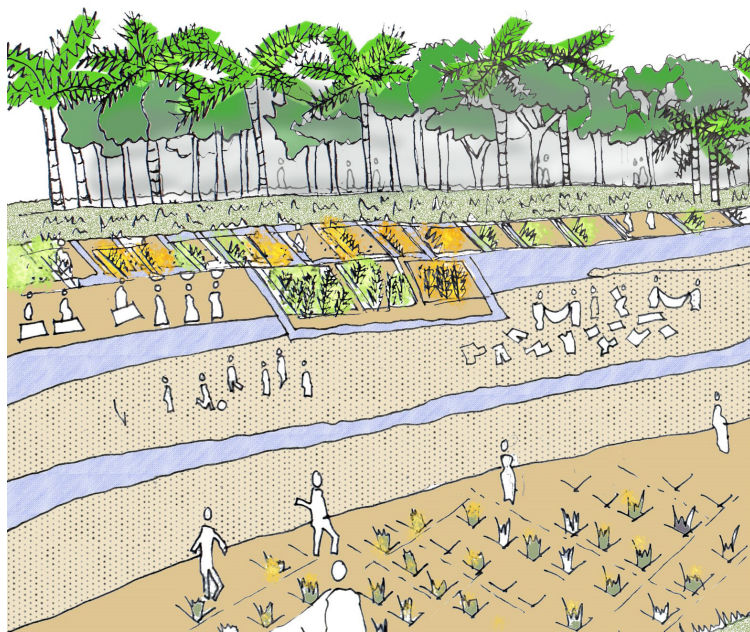
- Les carrefours entre la RN2 et les routes reliant les principaux centres urbains aux mornes, coeur battant des activités et dynamiques économiques de la région ou "Grand salon" du peuple, que nous proposons d'élargir et d'aménager de sorte à permettre le développement de chacune de ces activités sans heurts;
- Les routes reliant les principaux centres urbains aux mornes, que nous proposons de renforcer pour accompagner l'intégration économique, sociale et culturelle de la région;
- Les deltas des principaux cours d'eau, dont nous proposons de faire des espaces emblématiques de la cohabitation homme-nature via des aménagements devant permettre l'alternance saisonnière des usages.

Dans chacun de ces lieux, nous proposons d'amorcer le processus de transformation via des aménagements légers et peu coûteux, devant permettre de réguler ou d'encourager les activités existantes sans perturber leur bon déroulement. Ce processus doit permettre d'instaurer un cercle vertueux de confiance et de respect mutuel entre la puissance publique et les citoyens-usagers, et ainsi faciliter la réalisation d'aménagements plus significatifs à moyens termes.



↑ Les « Grands salons », cœurs battants du territoire à l'intersection de la RN2 et des routes de mornes.

← Les « Grands jardins », espaces de vie sociale et de cultures saisonnières des communautés locales autour des deltas de fleuves côtiers.







VERS UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA RÉGION DES PALMES

UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT PRÉSIDE À L'AMÉNAGEMENT ET LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

Au-delà de la diversité des analyses et des propositions de chacune des quatre équipes, se dégagent des travaux quelques convictions fondamentales quant à la manière de penser le développement et l'aménagement du territoire de la Région des Palmes et plus généralement en Haïti.

« PLACER L'HOMME AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT »

La première conviction est qu'il est nécessaire de replacer l'homme au cœur de toute démarche d'aménagement du territoire. Le projet « Nou tout anndan » a fait la démonstration d'une telle approche. Mais toutes les équipes ont montré que la connaissance approfondie des réalités humaines du territoire pouvait inspirer des démarches de développement puissantes. Ainsi, les lieux d'établissement spontané des activités informelles préfigurent des lieux clefs d'une structure territoriale

en gestation (les carrefours de la RN2 et des routes locales reliant les mornes au littoral par exemple). Il ne s'agit plus d'agir « contre » l'informel mais d'agir « à partir ».

Quant aux processus de conduite des projets, ils gagneraient à une implication effective des populations locales. Les structures intermédiaires de la société civile sont particulièrement actives dans la Région des Palmes comme en Haïti et peuvent être les vecteurs de la sensibilisation citoyenne et de l'élaboration collective des projets avec les instances administratives. Par exemple, la mobilisation des communautés locales dans des projets de restauration des écosystèmes littoraux peut être un levier de création d'activités économiques dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme. Ce peut être aussi une forme d'amélioration des conditions d'accès général aux ressources vitales et à l'eau en particulier, source de progrès social.

↓ Région des Palmes : lessiveuses des deltas.





↑ Région des Palmes : les guildives de la plaine.

« RECONNAÎTRE TOUTES LES DIMENSIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DU TERRITOIRE HAÏTIENS »

Les équipes ont souligné à quel point certains lieux du territoire étaient dévalorisés dans les représentations collectives et délaissés par les politiques d'aménagement alors qu'ils constituent une richesse naturelle et culturelle à redécouvrir. Les équipes « Moun mon » et « Sarasimbi » ont ainsi particulièrement insisté sur le potentiel des mornes et de la mer pour un développement de long terme. Les mornes sont mal aimées et pourtant elles représentent plus de 80% de la superficie du pays et une population nombreuse continue d'y vivre. Le littoral attire car le développement urbain y trouve son expansion naturelle, mais la société haïtienne a une méfiance vis-à-vis de la mer ancrée dans son histoire longue.

Ces espaces recèlent cependant des ressources économiques précieuses. Réintégrer les mornes et la mer dans un projet de développement intégral suppose un changement profond des mentalités et des comportements.

« PARTICIPER A LA REFONDATION UNE CULTURE CARIBÉENNE DE L'AMÉNAGEMENT »

Les problèmes environnementaux se révèlent de façon récurrente et aiguë en Haïti. La vulnérabilité du territoire est aujourd'hui ravivée par les effets conjoints du changement climatique et de la pression démographique. Les équipes ont toutes montré la nécessité de dépasser une simple approche de protection ou de conservation environnementale en réinterrogeant en profondeur les modes d'usage des espaces et ressources naturels afin d'ancrer la société haïtienne moderne dans une relation pacifiée à son milieu naturel et son espace géographique. L'équipe « Byen kare » l'a illustré par des organisations spatiales intégrées de l'habitat et de l'agriculture adaptées aux différentes réalités géographiques locales, et les équipes « Pou tout moun » et « Sarasimbi » par l'implication des agriculteurs et des familles dans la gestion des projets d'aménagement hydraulique.

« SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT OFFERTES PAR LA MÉTROPOLISATION »

L'accroissement du poids démographique de Port-au-Prince et son extension spatiale bouleversent l'équilibre des territoires voisins. C'est un fait. Les équipes ont cependant montré que la métropolisation peut être une opportunité de développement pour la Région des Palmes, pourvu qu'elle sache s'insérer dans « le marché élargi » de ce nouvel environnement. Trois opportunités principales ont été identifiées. La Région des Palmes peut se positionner comme espace ressource pour la métropole en ce qui concerne les besoins en eau et en énergie. Le marché port-au-princien représente une demande potentielle incitant le territoire à sortir de l'impasse de l'agriculture de survie. Les équipes « Moun mon » et « Byen kare » ont ainsi identifié des filières et aménagements agricoles à même d'accompagner cette mutation. Enfin, le positionnement du territoire aux portes de Port-au-Prince offre l'opportunité de valoriser ses ressources culturelles afin d'accueillir un tourisme local. L'équipe « Byen kare » a ainsi proposé que le territoire renoue avec sa vocation historique de « villégiature ».

« OSER L'AMBITION, AGIR CONCRÈTEMENT »

Dernier point, toutes les équipes ont proposé des visions ambitieuses et globales de transformation du territoire et ne se sont pas contentées de chercher à améliorer l'existant ou pallier des problèmes sectoriels. Pour autant, les équipes n'ont pas fait l'impasse sur la dimension opérationnelle et ont proposé des actions concrètes et parfois modestes pouvant être mises en œuvre de façon progressive. Elles ont montré que la mise en œuvre et en réseau de « petits » projets pouvaient être moteur de grandes ambitions. Une nouvelle manière d'aborder les questions de développement des territoires a ainsi été esquissée alliant prospective, planification et aménagement articulant vision de long terme et action concrète, processus de mise en œuvre variés, sans ordre de préséance entre ces domaines d'intervention et de réflexion.



↑ Région des Palmes : marchands le long de la RN2.



↑ Région des Palmes : cultivateurs des mornes.



↑ Région des Palmes : pêcheurs le long du rivage.

FABRIQUER UNE STRUCTURE TERRITORIALE ROBUSTE PERMETTANT À LA RÉGION DES PALMES DE S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

Les travaux des équipes ont fait des propositions complémentaires pour esquisser les bases d'une nouvelle structure territoriale afin de guider les mutations qui affectent la Région des Palmes aujourd'hui. Celles-ci sont engendrées par la dynamique de métropolisation de Port-au-Prince et ses conséquences sur l'économie, les modes de vie et l'espace géographique. L'intégration de la Région des Palmes à l'espace métropolitain est un fait : migrations pendulaires croissantes, élargissement des échanges marchands, externalisation des services urbains... L'enjeu est d'en faire une dynamique émancipatrice, en limitant les impacts négatifs et de valoriser les opportunités qu'elle offre. La question de la structure territoriale apte à favoriser une métropolisation bénéfique à la Région des Palmes est donc essentielle. Les apports complémentaires des équipes permettent d'esquisser quelques lignes directrices d'un projet territorial.

« UN MAILLAGE RENFORCÉ À TOUTES LES ÉCHELLES POUR DONNER ACCÈS AUX SERVICES ET FAVORISER L'ÉCONOMIE LOCALE »

Un double enjeu de développement social et de développement économique sous-tend les propositions de maillage territorial : favoriser les échanges matériels et immatériels ; permettre l'accès de tous aux services urbains et aux opportunités économiques...

Le cas de la RN2 illustre la problématique des mobilités et de leur organisation au sein de la Région des Palmes. Les tensions et concurrences d'usage sur et aux abords de la voie expriment la diversité des motifs et besoins de déplacement et l'interdépendance étroite entre les pratiques de mobilité et les activités économiques.

Les réflexions des équipes sur l'armature des mobilités conduisent à privilégier la mise en place progressive d'un réseau extrêmement fin et maillé pouvant être réalisé progressivement et permettant de désaturer les infrastructures existantes (la RN2 essentiellement) tout en offrant une plus grande facilité de déplacement à toutes les échelles. Trois

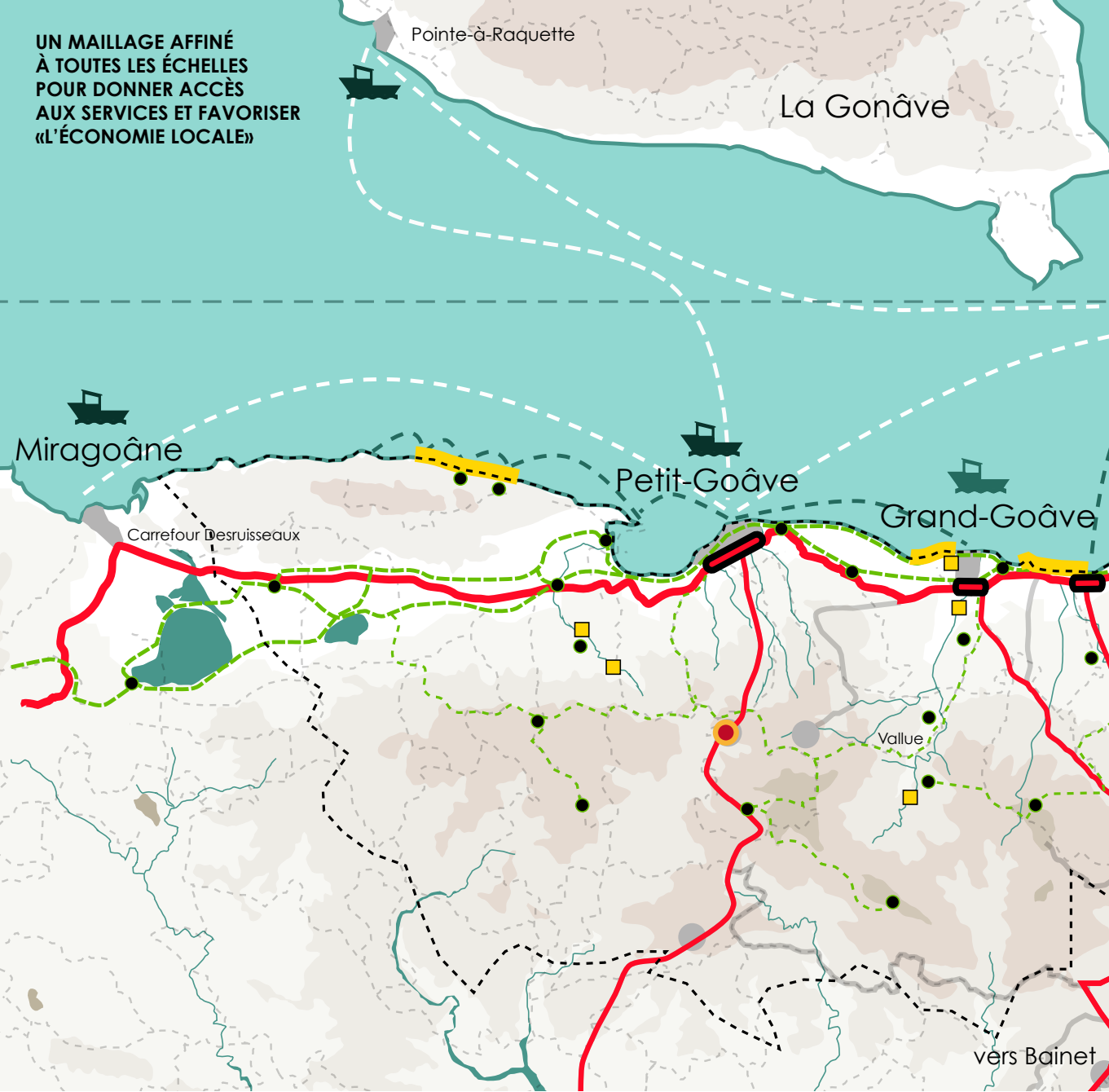
orientations se dégagent des travaux :

- La première orientation souligne l'importance de mieux relier la Région des Palmes aux régions voisines, non seulement à Port-au-Prince, à Miragoâne et aux Cayes en améliorant les déplacements est-ouest mais également à Jacmel et aux villes du littoral sud en améliorant et multipliant les infrastructures nord-sud (équipe « Moun mon »).
- La seconde orientation traite des liaisons est-ouest alternatives à la liaison routière offerte par la RN2 afin de mieux répartir les flux locaux et inter-régionaux. Plutôt que d'envisager la construction d'une nouvelle route passant au sud des quatre villes afin de capter les flux de transit, les équipes ont esquissé des solutions visant à pacifier la RN2 pour la rendre plus fluide. Elles ont également proposé des liaisons est-ouest alternatives afin de capter les flux locaux. Il s'agirait de mettre en place un transport maritime littoral (équipe « Sarasimbi ») et de réaliser des liaisons douces horizontales entre mornes (équipe « Byen kare »). La RN2 n'est plus le passage obligé pour se déplacer à l'intérieur de la région.
- La troisième orientation porte sur les relations locales mornes-plaine et identifie des opportunités pour mieux structurer les déplacements (équipe « Pou tout moun »).





↑ Le maillage fin du territoire : exemple de la promenade littorale.





**UN MAILLAGE AFFINÉ
À TOUTES LES ÉCHELLES
POUR DONNER ACCÈS
AUX SERVICES ET FAVORISER
«L'ÉCONOMIE LOCALE»**

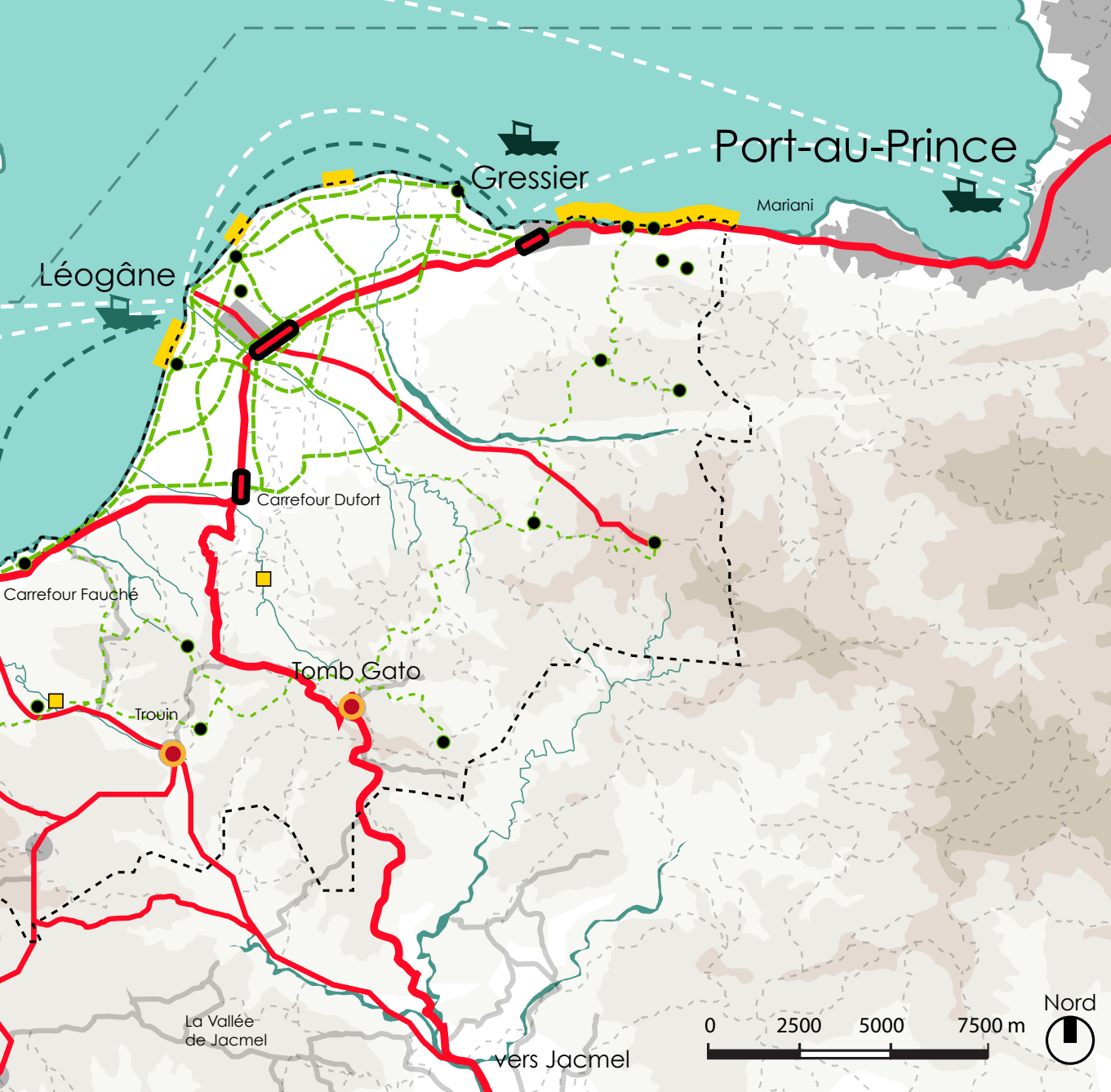


**MIEUX RELIER LA RÉGION DES PALMES
AUX RÉGIONS VOISINES**



-  pacifier la RN2
-  créer à long terme de nouvelles traversées Nord-Sud

**OFFRIR DES ALTERNATIVES À LA RN2
POUR LES DÉPLACEMENTS EST-OUEST**




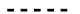
-  promouvoir des liaisons maritimes de cabotage (de ville à ville et vers Port-au-Prince) en s'appuyant sur les ports existants et l'ouverture de nouveaux points d'embarcation
-  port existants
-  nouveaux points d'embarcation
-  créer des liaisons de ville à ville dans les plaines et de village à village dans les mornes



STRUCTURER LES LIAISONS PLAINES - MORNES

-  aménager les carrefours avec la RN2
-  créer des points relais dans les mornes

DÉVELOPPER DES PARCOURS TOURISTIQUES

-  plages d'accueils
-  chemin de randonnée
-  aménager des points d'accueil touristique
-  Région des Palmes - limite administrative

« UN RÉSEAU DE VILLES HIÉRARCHISÉES AFIN D'ÉQUILIBRER LE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE »

Le développement démographique se traduit aujourd'hui essentiellement par l'extension de la « ville informelle » : habitat spontané plus ou moins dispersé mitant les campagnes agricoles, services insuffisants et inaccessibles au plus grand nombre...

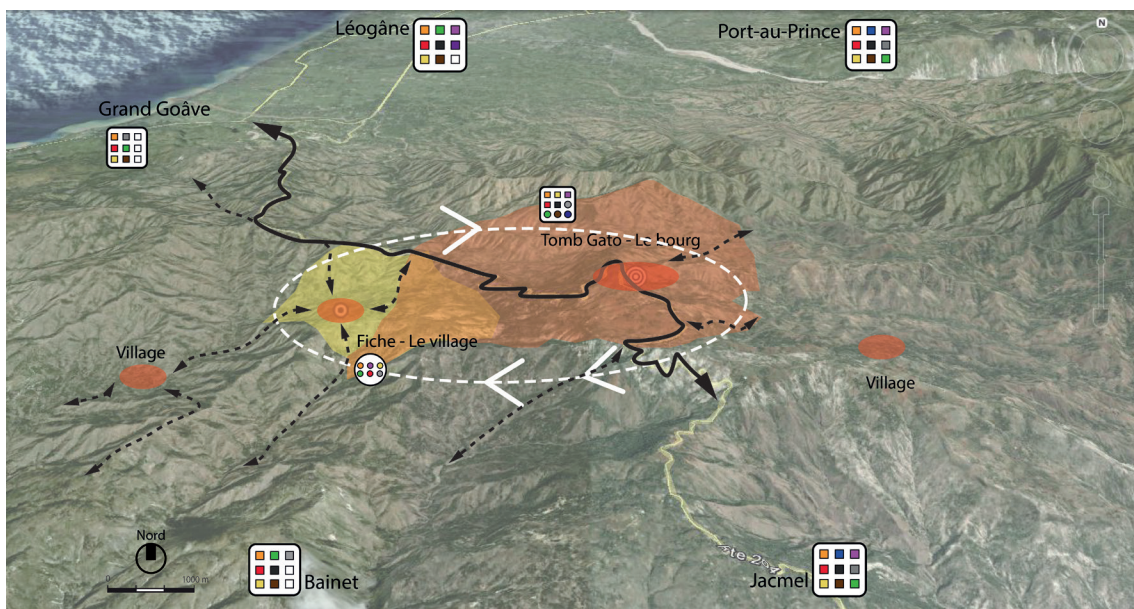
En lieu et place de cette « ville informelle », les équipes invitent à imaginer une armature urbaine territoriale hiérarchisée. A travers cette vision sont promues une plus grande équité sociale et un meilleur équilibre environnemental : répondre aux besoins des populations quel que soit leur espace de vie (villes ou campagnes, mornes ou plaines); préserver l'agriculture (son foncier, son fonctionnement et ses emplois).

Les équipes ont également insisté sur l'importance de renforcer la base économique des villes. Agriculture vivrière, micro-entreprises de services... autant d'activités à très faible valeur ajoutée qui ne suffisent pas à créer les conditions économ-

iques d'un système urbain complet. Le renforcement du port de Petit-Goâve, l'accueil maîtrisé du tourisme, la spécialisation agricole par bassins et la transformation des produits agricoles... doivent être promus par la mise en place des infrastructures adéquates. Seule la création d'une telle base économique permettrait de faire émerger un réseau de villes et villages au cœur du territoire qui non seulement apporteraient les services aux personnes qui manquent aujourd'hui mais apporteraient également des emplois.

Les propositions - si elles ambitionnent une « autre ville » que la ville informelle - ne font cependant pas l'impasse sur la réalité existante. Le réseau de villes hiérarchisé qui ressort des travaux, s'appuie sur les orientations suivantes :

- Les trois villes historiques de Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve constituent les pierres angulaires de l'organisation urbaine du territoire. La structure (espaces publics et équipements) de chacune de ces villes n'est cependant plus à l'échelle de leurs dimensions démographiques. De fait, de nouvelles polarités ont émergé et peuvent être



Route Nationale

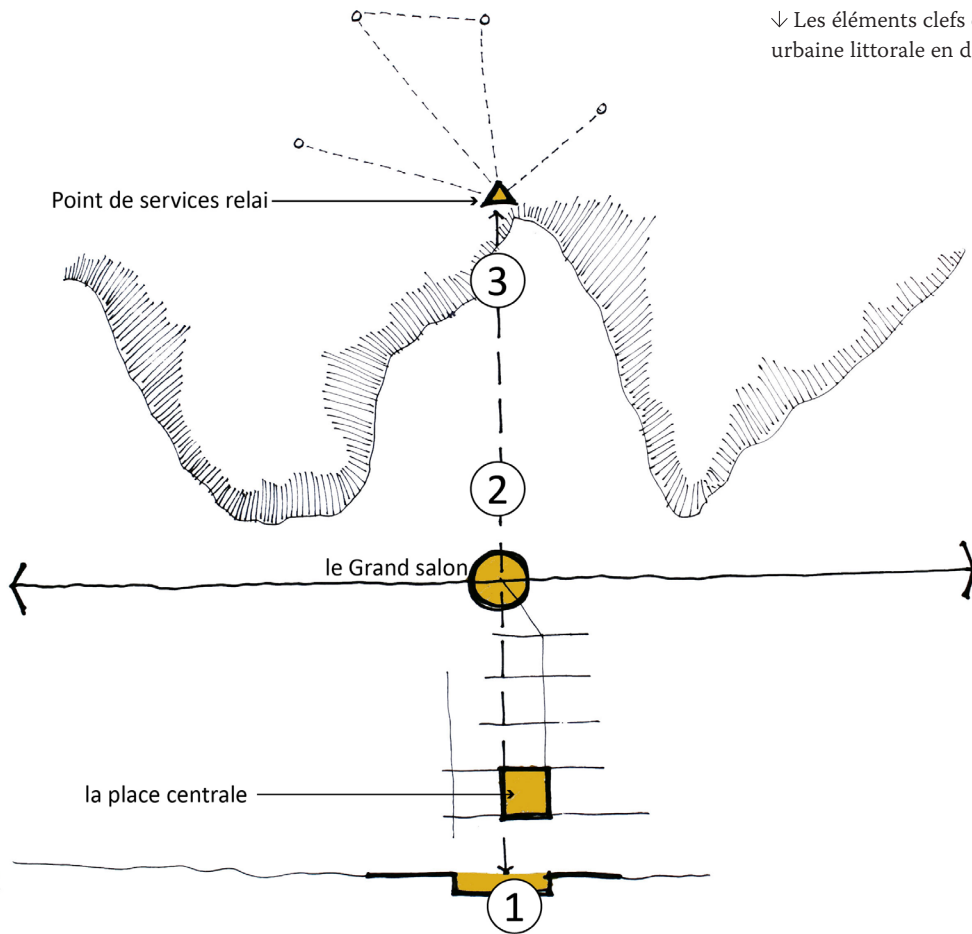
Bassin de vie des centres urbains

Flux et relations en développement

Flux et relations en création

↑ Les éléments clés d'une structure urbaine des mornes en devenir : l'exemple de Tomb Gato et Fiche.

↓ Les éléments clés d'une structure urbaine littorale en devenir.



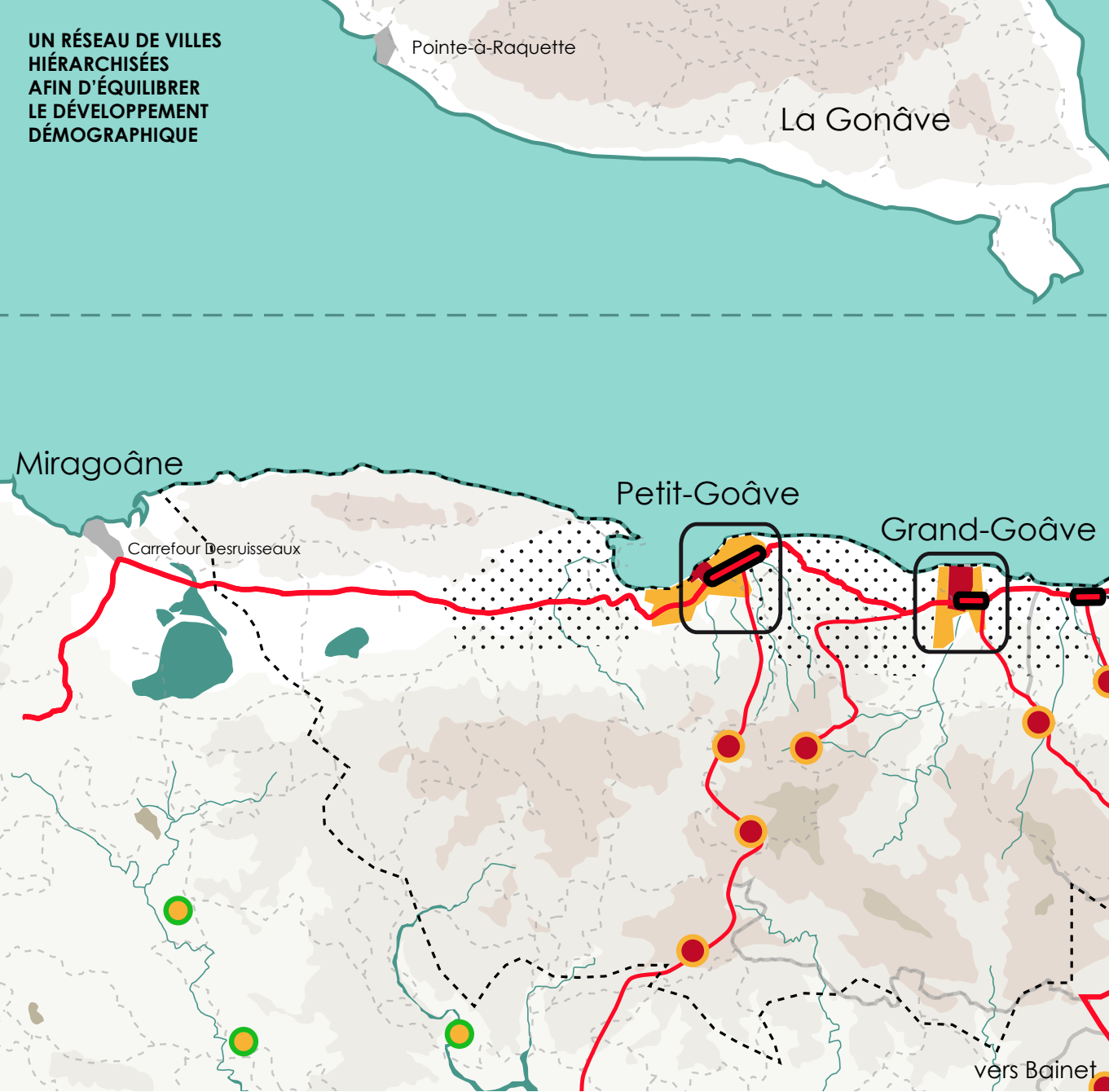
confirmées dans leur rôle de structuration urbaine. Il s'agit notamment des pôles de vie autour des carrefours RN2. Aménager ces espaces, y offrir un espace public de référence, y localiser des équipements importants, dessiner les axes principaux de nouveaux quartiers permettraient de donner à ces villes leur mesure réelle (équipe « Pou tout moun »).

- Les mornes demeurant des espaces difficiles d'accès, il est important d'y développer les services et équipements nécessaires aux populations. L'armature urbaine ne peut reposer uniquement sur les villes historiques des plaines. Un nouveau développement urbain est nécessaire. Plusieurs localités existantes, pourraient être privilégiées en vue de renforcer l'armature urbaine des mornes



(équipe « Moun mon »), ceci en raison de leur positionnement (au carrefour des voies reliant les deux littoraux) ou de leur environnement agricoles (plateaux favorables au développement d'une agriculture spécialisée et exportatrice).

- En complémentarité de ces actions visant à constituer des pôles urbains, des actions de restructuration des espaces d'urbanisation informelle et diffuse sont possibles et souhaitables afin de maintenir la fonctionnalité et la productivité agricole. Les travaux ont esquissé des organisations spatiales permettant de faire coexister habitat et agriculture dans la plaine (équipe « Byen kare »).

**UN RÉSEAU DE VILLES
HIÉRARCHISÉES
AFIN D'ÉQUILIBRER
LE DÉVELOPPEMENT
DÉMOGRAPHIQUE**

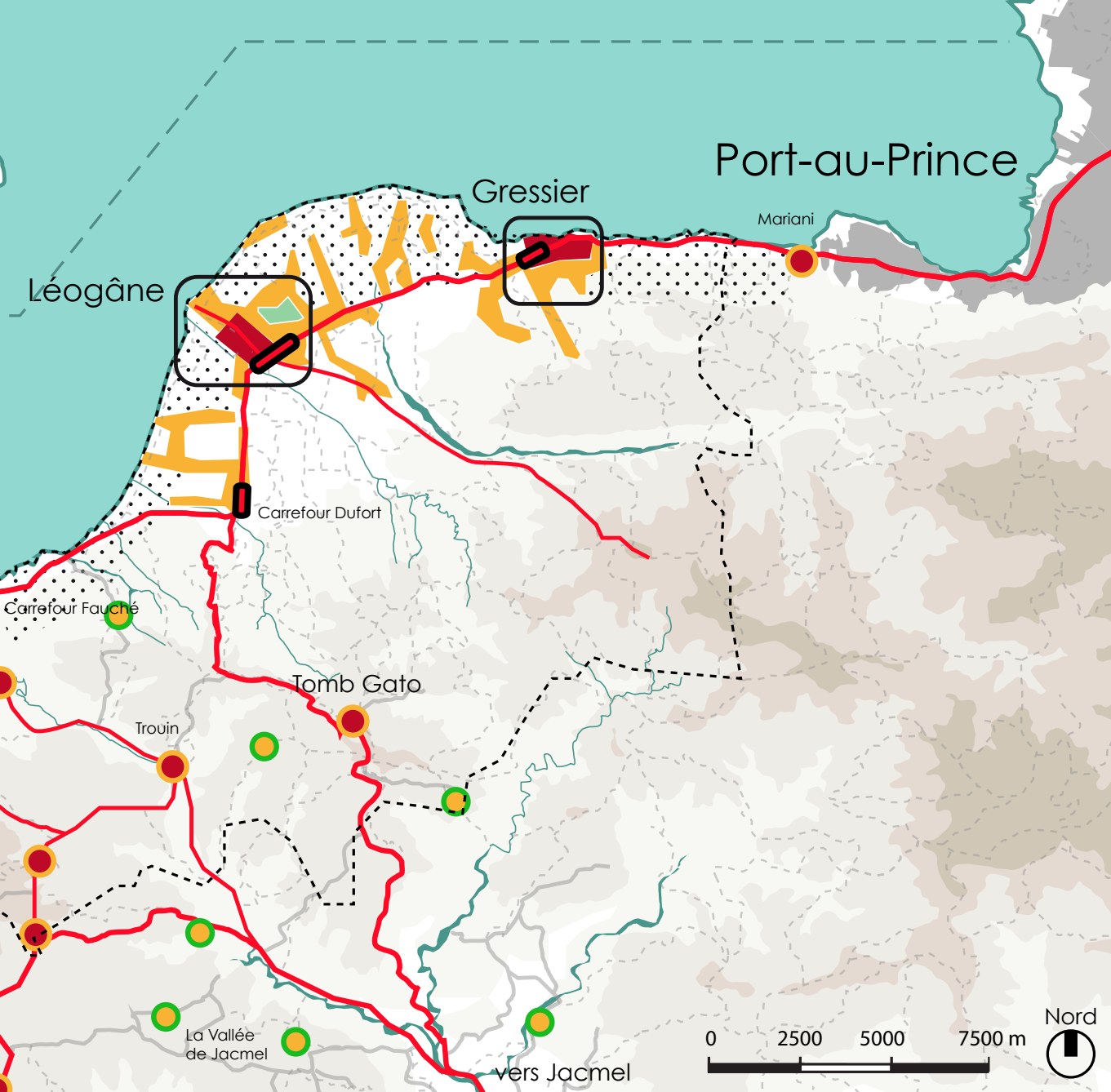


**RENFORCER LE RÉSEAU DES VILLES
EXISTANTES DES PLAINES**

-  structurer et développer de nouvelles centralités autour des carrefours de la RN2
-  revitaliser les centres-villes historiques

**DÉVELOPPER UNE ARMATURE URBAINE
DANS LES MORNES**

-  structurer les villages situés sur les axes Nord-Sud
-  promouvoir l'équipement des villages situés au cœur des vallées ou plateaux favorables au développement d'une agriculture exportatrice
-  agriculture spécialisée exportatrice des vallées ou plateaux



RESTRUCTURER LES ESPACES MITÉS
PAR L'HABITAT INFORMEL

----- Région des Palmes
limite administrative

⋯⋯⋯ maintenir des coupures d'urbanisation

■ restructurer les campagnes
périurbaines afin d'y maintenir
une agriculture fonctionnelle



« LA RÉGION DES PALMES : UN JARDIN DE LA MÉTROPOLE PORT-AU-PRINCIENNE »

Les campagnes subissent comme les villes des transformations profondes liées à la forte pression démographique, au développement d'un habitat informel dispersé, à la pression accrue sur les ressources naturelles par une agriculture de survie.

Les fortes interactions sociales et économiques entre urbains et ruraux, l'extrême imbrication des espaces agricoles avec les espaces nouvellement urbanisés... ont conduit les équipes à penser ensemble aménagement urbain et aménagement agricole. C'est là une nouveauté tant l'on est habitué à proposer des plans et stratégies distinctes dans chacun de ces domaines. L'artificialisation des sols, leur construction - soutenues par la pression démographique et les effets de la spéculation - condamnent l'agriculture à disparaître si une action volontariste n'est pas menée en sa faveur. Une telle action passe par un soutien à l'activité (emploi, filières, ressources...) mais elle passe également par la mise en œuvre d'aménagements agricoles afin d'assurer la fonctionnalité de l'agriculture, de sécuriser son foncier, tout en préservant les ressources naturelles nécessaires à sa pérennité.

Les équipes ont toutes esquissé des aménagements permettant d'assurer non seulement le maintien de l'agriculture mais sa mutation au sein de l'espace métropolitain afin qu'elle réponde à la demande du marché urbain et qu'elle soit la base d'une activité économique exportatrice. Les propositions prennent en compte de façon fine les différentes réalités géographiques : littoral, plaine et mornes.

- Les propositions concernent principalement la plaine, là où l'agriculture subit la plus forte pression urbaine et où il y a urgence à agir : il s'agirait principalement d'assurer la connexion des espaces agricoles résiduels grâce à une armature comprenant, les routes, fossés de drainage (ou d'irrigation), continuités arborées, etc., permettant le bon fonctionnement des espaces et sanctuarisant le foncier qui est dédié à l'agriculture. La trame arborée pourrait être judicieusement généralisée afin d'offrir une activité complémentaire tout en apportant une réponse à la pénurie en bois de chauffe qui met sous pression l'agriculture des mornes (équipes « Sarasimbi » et « Byen kare »).

- Des propositions tout autant adaptées concernent les mornes à plus long terme. Les mornes présentent une palette de potentiels agro-économiques. En sus de l'agriculture vivrière devenue hégémonique, de nouvelles productions pourraient être développées afin de relancer une agriculture exportatrice via des filières de production et de transformation. Une telle mutation suppose une transformation des systèmes agraires, une formation des communautés paysannes, l'équipement du territoire... qui prendront du temps. Une première étape consisterait à réorganiser l'agriculture aux alentours des localités : l'agriculture vivrière à plus grande proximité de celles-ci et l'agriculture « industrielle » plus éloignée (équipes « Moun mon » et « Byen kare »).

↓ Potentialités des terroirs de montagne à long terme.

UNE TRANSFORMATION DE L'AGROÉCONOMIE DES MORNES

S'ancrant dans la réalité du territoire, l'agriculture vivrière et commerciale se diversifie et revêt de nouvelles formes, protégeant le patrimoine naturel et les plaines et développant l'activité économique.

Des cultures d'excellence s'exportant à l'international — « La Vallée d'excellence »

S'articulant autour du développement d'une appellation « Pwodi mòn », cacao, café, vanille, etc. sont cultivés et transformés dans les mornes. Les unités de transformation situées dans les bourgs constituent des attractions pour l'agrotourisme et participent à la diversification de l'emploi.

Bois d'œuvre et bioénergie au service de l'isthme des Palmes — « Les mornes énergétiques »








La demande locale en bois énergie et en bois d'œuvre représente une exceptionnelle opportunité économique pour les mornes. Le développement de parcelles forestières et la production ligneuse agroforestière satisferont durablement cette demande.

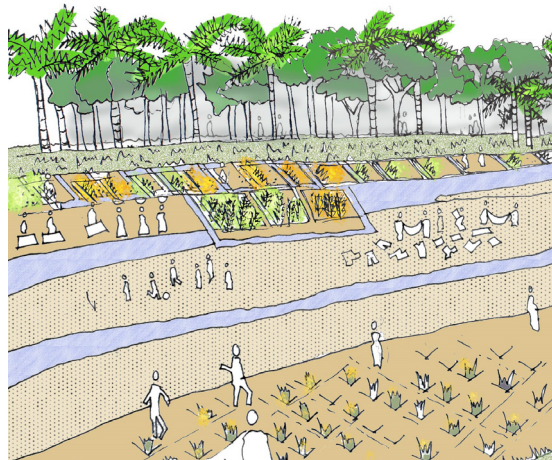
Mitige d'espaces maraichers pour l'autosuffisance alimentaire et le commerce régional — « Les Vallées vivrières et le Piémont Maraîcher »

La fonction vivrière et de commerce régional des mornes sera conservée, mais réorganisée (spatialement et mode de culture) pour limiter l'érosion et les impacts environnementaux.

Une coordination des cultures assurée par les bourgs et villages

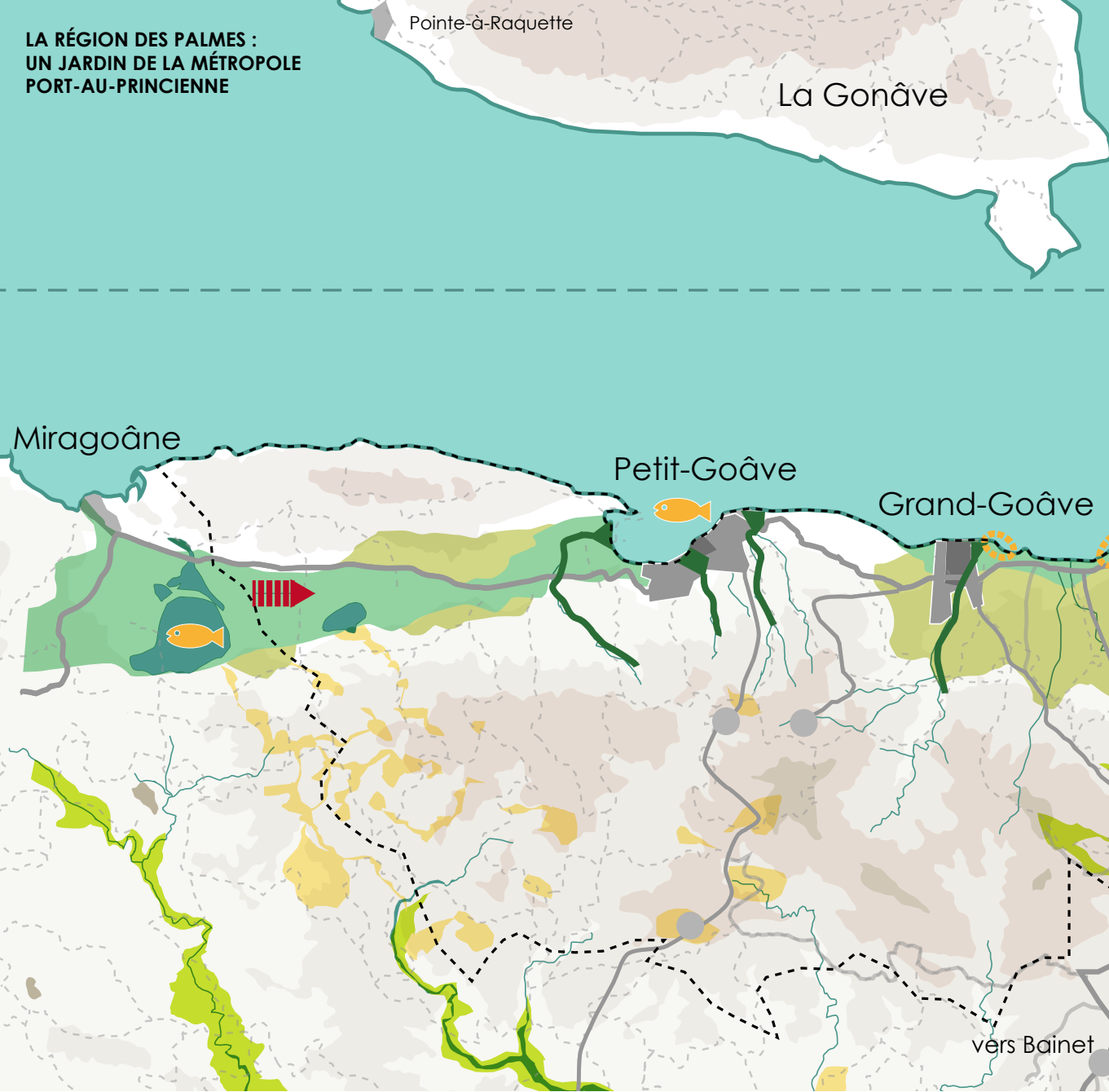
Les choix de rotation et d'assolement seront coordonnés par les comités villageois afin d'assurer l'équilibre entre cultures et besoins tant pour les agriculteurs rurbains que dispersés qui se structurent en association de producteurs.

Nom	Couverture	Valorisation	Externalités	Implantation
Forêts cultivées (1) 	Association arbre à bois énergie (cycle court) et à bois d'œuvre (cycle long) + plantes de couverture (biomasse)	- Marché local, puis possible exportation. - Création d'une filière locale structurée bio-énergie et bois d'œuvre	- Reboisement - Préservation des bassins versants - Autonomie énergétique	Fortes pentes et zone très sensibles à l'érosion mais assez accessibles
Jardin à épices 	Idem (1) + vanilliers, poivriers	- Idem (1) + - Production d'épices d'excellence essentiellement pour le tourisme/export	- Reboisement - Protection des BV - Transformation de l'image de l'île	Partout, doit être relativement accessible, poivrier à maximum 700m
Sylvopastoralisme 	Idem (1) + Bovins, caprins à faible densité, cochon créole	- Idem (1) + - Production de viande de montagne de haute qualité	- Reboisement - Entretien du paysage - Protection des espèces locales	Savanes et zones non valorisables par d'autres systèmes
Jardin cacao / café / épices 	Caféiers (association avec l'apiculture bénéfique), muscadiers, girofliers, cannellier, poules pondeuses	- Production de café et de cacao d'excellence - Développement d'une filière de transformation locale	- Potentialités agrotouristiques fortes - Couverture du sol - Diversification	Sur les zones peu sensibles à l'érosion Café à minimum 400m
Maraîchage 	Légumes et fruits	Commerce à l'échelle de la région	Autosuffisance à une échelle régionale	Dans les vallées, piémonts, autour des habitations
Jardin lakou 	Légumes et fruits	Vivrier et commerce à l'échelle du village/bourg	Autosuffisance à une échelle locale	Dans les vallées, autour des habitations
Forêts protégées 	Arbres locaux à protéger	- Tourisme - Cueillettes des plantes médicinales	- Réservoir de biodiversité - Préservation du paysage	Zone très sensibles à l'érosion ponctuellement près des bourgs




↑ Un territoire devenu jardin de la métropole : l'exemple des deltas – « Grands Jardins » accueillent des activités et cultures saisonnières.

**LA RÉGION DES PALMES :
UN JARDIN DE LA MÉTROPOLE
PORT-AU-PRINCIENNE**





**PRÉSERVER ET DIVERSIFIER
L'AGRICULTURE DES PLAINES**

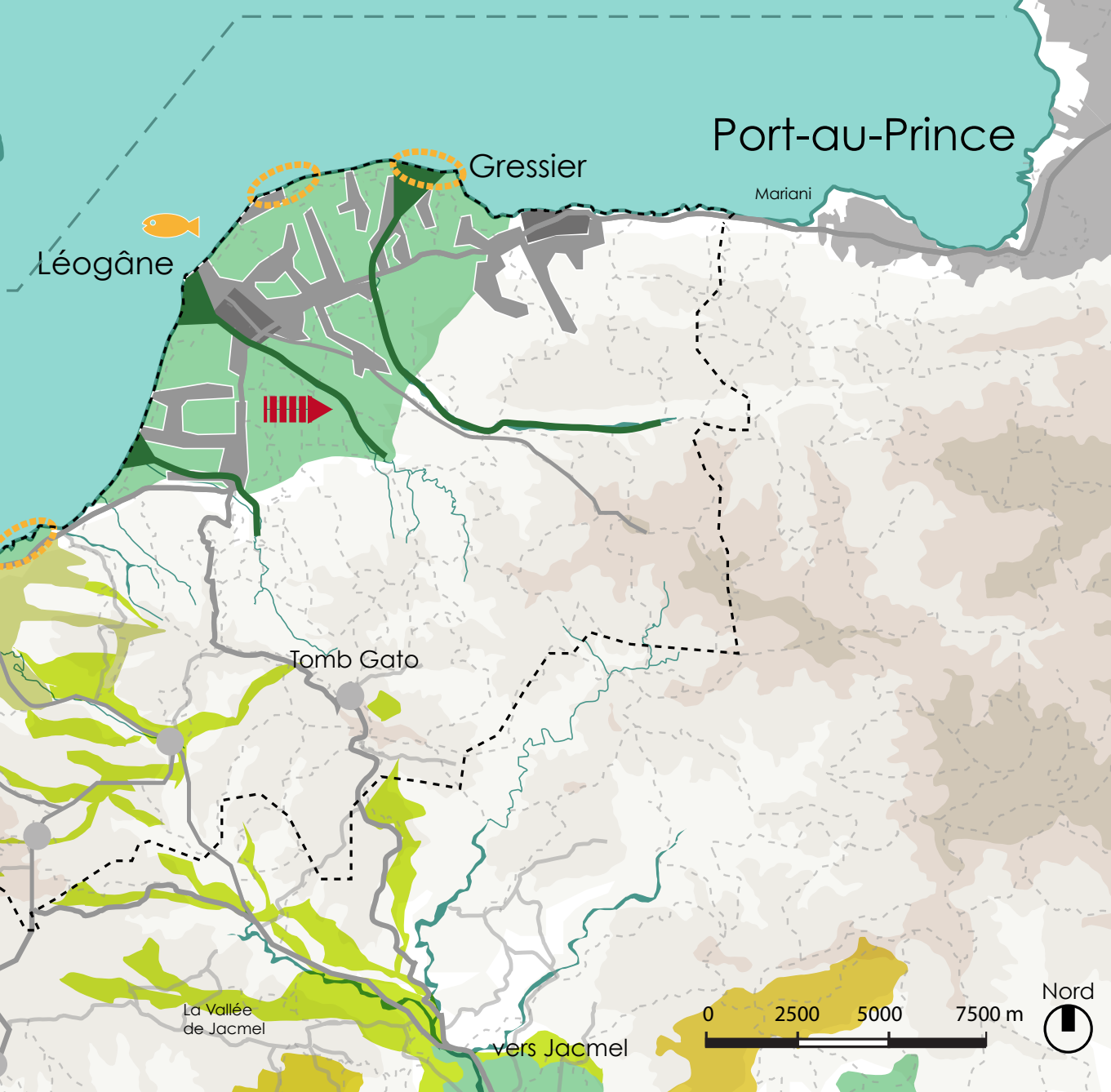
 restructurer les campagnes périurbaines afin de protéger les espaces agricoles et assurer leur fonctionnalité

 régénérer les systèmes de culture exportatrice (cane à sucre notamment)

 développer le bois énergie (mangrove notamment)

 favoriser une agriculture vivrière saisonnière dans les deltas

 soutenir la pisciculture et la pêche artisanale



DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER
L'AGRICULTURE DES MORNES

----- Région des Palmes
limite administrative

- favoriser une agriculture vivrière de circuits-courts dans les piémonts
- développer des cultures exportatrices dans les vallées les mieux desservies
- restructurer l'agriculture vivrière dans les vallées et les plateaux les plus éloignés

CIBLER DES PROJETS CONCRETS POUR AMORCER UNE TRANSFORMATION EN PROFONDEUR DU TERRITOIRE

Les équipes ont illustré leurs visions et stratégies du développement de la Région des Palmes en s'appuyant sur des cas concrets. Il est possible de mettre en œuvre certaines de ces propositions d'aménagement. Celles-ci sont indépendantes les unes des autres. Certaines ont une portée symbolique, expérimentale ou pédagogique. D'autres permettent de préfigurer ou initier un projet de plus grande ampleur.

Ces actions peuvent être mises en œuvre à l'échelle d'une commune ou parfois d'une section communale (urbaine ou rurale), ceci impliquant fortement les communautés locales et les associations sociales, professionnelles ou culturelles. La somme de ces actions – si elles sont menées selon un calendrier qui en prioriserait les objectifs et si elles sont coordonnées par un acteur unique – ébaucherait les contours d'un projet de territoire cohérent et global.

Nous listons ci-dessous six types d'actions localisées qui pourraient constituer le premier acte de mise en œuvre d'un projet de territoire pour la CMRP. Et nous précisons sur quel espace cette action peut paraître particulièrement opportune aujourd'hui.

AMÉNAGER LES CARREFOURS MAJEURS « RN2-ROUTES DES MORNES » > LÉOGÂNE

Baptisées « grands salons », ces places urbaines prennent acte de la valeur d'usage des carrefours « RN2-Route des mornes » et proposent un aménagement adéquat : implantation de services de base pour les activités économiques en place, aménagement d'espaces afin de les aider à « se formaliser ». Ces grandes places préfigurent les futures polarités des villes en croissance que sont Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve. Autour d'elles pourront s'agréger des équipements urbains et des activités économiques.

Léogâne située en amont de la jonction RN2 / RN3 est particulièrement touchée par ce débordement d'activités informelles le long de la RN2. Le carrefour avec la Route de Darbonne pourrait constituer un site pilote.

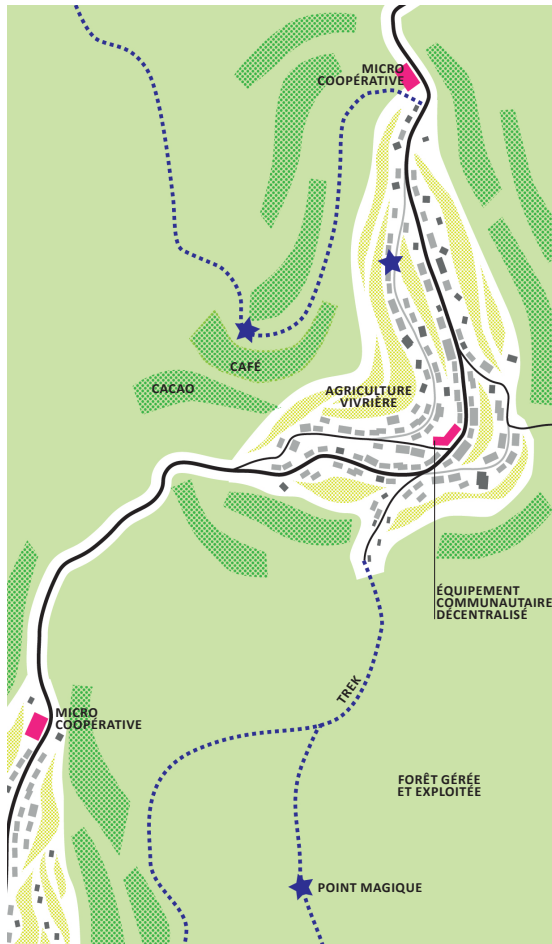


↑ Préfigurer la structure urbaine par la qualification de places publiques au croisement de la RN2 et des routes des mornes.

CIBLER LE RENFORCEMENT DE CERTAINS VILLAGES DANS LES MORNES > LÉOGÂNE, GRAND-GOÂVE ET PETIT-GOÂVE

Afin de renforcer l'indépendance des mornes vis-à-vis de la plaine littorale, ces villages situés à la croisée des chemins et au cœur des mornes ont vocation à accueillir les services sociaux de base (santé, scolaire...) et un équipement technique permettant l'amorce de filières agricoles ou agrolimentaires. Ces équipements peuvent être gérés sous forme coopérative.

Plusieurs villages, Tomb Gato à Léogâne, Trouin à Grand-Goâve et Delatte, Les Palmes à Petit-Goâve ont été identifiés afin de structurer les principales vallées de la Région des Palmes.



← Structuration du village de ... dans les mornes de Gressier.

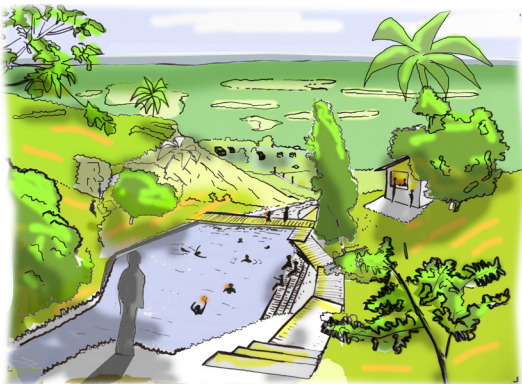
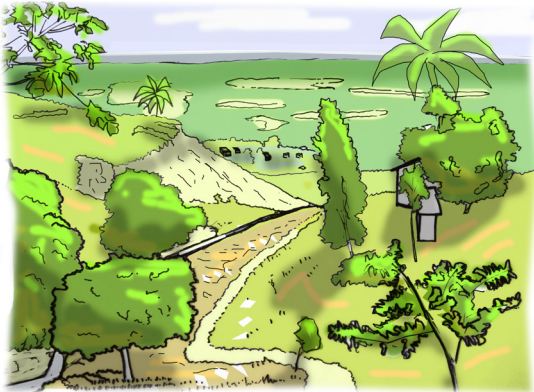


← Structuration du village de Tomb Gato dans les mornes de Léogâne.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RESTAURATION DES FLEUVES CÔTIERS PAR UNE APPROCHE SOCIALE ET CULTURELLE > PETIT-GOÂVE

Les fleuves côtiers font l'objet de plans de restauration qui ont une dimension principalement technique (construction de digues, reboisement, réalisation de citernes...). Or il a été démontré que de nombreuses activités humaines (agriculture, les-sives...) prenaient place dans les deltas des rivières. Ceux-ci étant situés à proximité des villes, ils offrent la possibilité de développer un projet social en impliquant fortement les communautés locales.

Le projet prioritaire pourrait concerner la rivière de Grand-Goâve. Celle-ci longe la ville sur tout son flanc est et les enjeux urbains y sont particulièrement élevés (interaction sociales avec les rives et risques d'inondations).

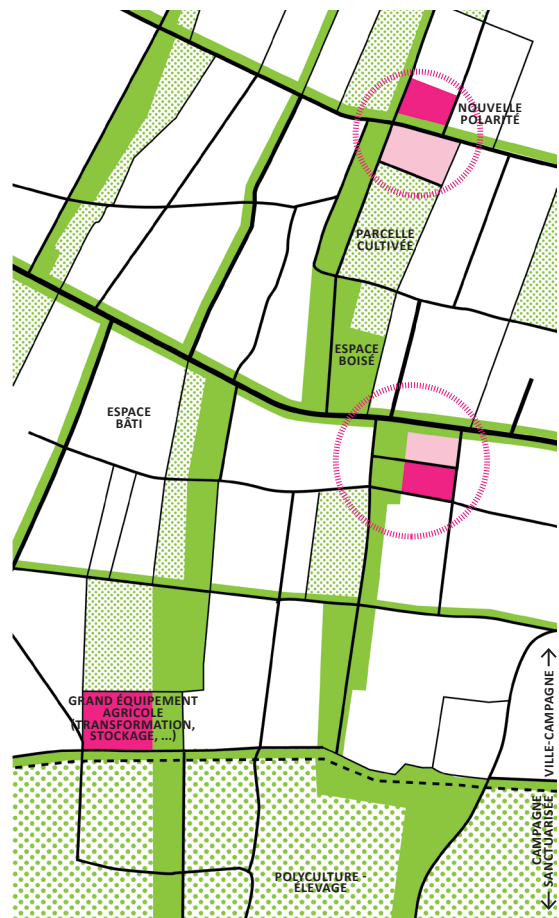


↑ Aménagement des ravines et fleuves côtier (existant et projet).

AMORCER LA CONSTITUTION D'UNE ARMATURE AGRICOLE DANS LES ZONES DE PLAINE LES PLUS VULNÉRABLES À L'URBANISATION > LÉOGÂNE ET GRAND-GOÂVE

Afin de préfigurer une armature agricole territoriale étendue à l'échelle des plaines de Léogâne et Petit-Goâve, un projet pilote à l'échelle d'une section rurale pourrait être initié. Les composantes en sont : un réseau de cheminement de desserte continue, le développement d'une trame arborescente (production alimentaire et de bois-énergie), la création d'une coopérative de mutualisation d'outils agricoles (production ou transformation).

Chacune des plaines de Léogâne et de Grand-Goâve pourraient faire l'objet d'un projet pilote.



↑ Restructuration de campagnes habitées à Léogâne.

AMÉNAGER DES SITES CIBLÉS SUR LE LITTORAL > GRESSIER ET PETIT-GOÂVE

En vue de structurer à plus grande échelle le potentiel économique du littoral, un site orienté commerce et un autre orienté tourisme pourraient être aménagés.

Le port de Petit-Goâve gagnerait à s'ouvrir sur la ville par l'enlèvement de l'actuelle clôture et l'aménagement de quais accessibles. Le foncier sous occupé de la zone portuaire pourrait accueillir de nouvelles activités. De tels aménagements faciliteront les interactions économiques.

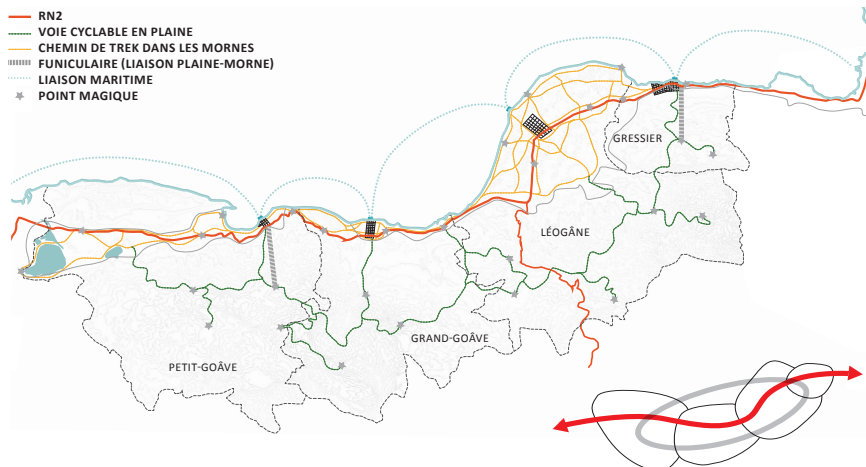
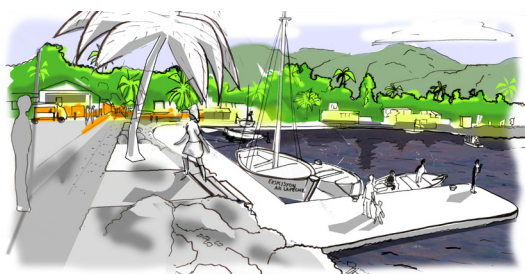
Une des nombreuses plages de Gressier pourrait également être réaménagée en s'ouvrant sur son « arrière pays » et dans un esprit d'ouverture à tous. La bande des 100 m serait restaurée, des liaisons avec les secteurs urbanisés au-delà de la RN2 aménagés. Un mode de gestion originale sera à trouver pour responsabiliser les utilisateurs de l'espace tout en maintenant une ouverture du site.

METTRE EN PLACE DES LIAISONS ALTERNATIVES À LA RN2 > GRESSIER, LEOGÂNE, GRAND-GOÂVE ET PETIT-GOÂVE

Il est possible de mettre en place rapidement une liaison maritime autorisant le cabotage d'une ville à l'autre de Miragoâne à Port-au-Prince. Il est également possible de créer un chemin traversant les mornes d'est en ouest et reliant les villages pilotes identifiés ci-dessus (Trouin, Tomb Gato et ...)

Ces liaisons permettront de soulager la RN2 en permettant des déplacements locaux plus directs. Elles permettront également de promouvoir un tourisme local qui serait structuré par ce grand parcours en boucle formé par la jonction des deux itinéraires.

↓ Aménagement du port de Petit-Goâve (existant et projet).



↑ Un maillage doux d'échelle territoriale aisé à mettre en place : chemin balcon des mornes et liaison maritime.



CONCLUSIONS DU JURY



MICHÈLE DUVIVIER PIERRE-LOUIS

« Le 11 mars 2016, le jury est réuni après les présentations des ateliers, non pour « délibérer » à proprement parler, puisqu'il ne s'agissait pas de primer l'étude la plus originale, mais plutôt de discuter afin de faire ressortir les idées forces, définir les grandes orientations et relever la valeur exemplaire des travaux. En qualité de membre du jury, je vous fais part des éléments de constats relevés qui ont été pour moi essentiels.

Les ateliers ont pris en compte deux éléments politiques, géographiques, territoriaux qui ont toujours été absents ou négligés des plans d'urbanisme en Haïti : la mer et le morne. La mer et les mornes nous ont été présentés dans une perspective qui prévoit de valoriser la ressource et le patrimoine dans ses dimensions utiles et symboliques, désenclaver en donnant accès à un maillage routier susceptible de faciliter l'accès aux services publics et les échanges culturels, économiques, commerciaux, et une plus grande mobilité des habitants, développer des espaces publics, de l'écotourisme, connecter en créant du lien social, de l'intercommunalité et de la solidarité, ce qui est également du ressort des poli-

tiques publiques dans le domaine de l'urbanisme.

La dynamique spatiale de la Région des Palmes a été présentée de manière inversée, c'est-à-dire en privilégiant l'axe nord-sud plutôt que ouest-est vers la région métropolitaine. L'économie du littoral, les routes maritimes ou encore les sports nautiques ont dès lors été mis en valeur comme des éléments-clés d'un nouveau développement. Une plus grande lisibilité a été donnée à l'assistance et au jury pour mieux comprendre le paysage et le territoire dans leurs aspects structurels et saisir l'élément pédagogique dans sa dimension d'écocitoyenneté.

D'autres problématiques ont été prises en compte : la maîtrise et la gestion de l'eau, les éléments culturels (le grand salon de rue avec marché et autres services indispensables aux usagers), le territoire transformé par les aires protégées et les points magiques sanctuarisés, l'adaptation des systèmes agraires aux nouvelles dispositions urbaines et périurbaines.

Je remercie les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de m'avoir invitée à être membre du jury. L'expérience fut enrichissante et inspirante. »





FRANCIS AMPE

« Pour la Région des Palmes il est important de revenir aux fondamentaux de l'aménagement du territoire : raisonner à long terme, privilégier la solidarité intercommunale, définir sa place dans la région métropolitaine, s'appuyer sur ses fondamentaux : la mer retrouvée, la montagne et son identité, le patrimoine à préserver, la route qui nourrit et traverse ... Chaque équipe a cherché à s'inscrire dans les contraintes et les contradictions inhérentes à ce type de travail de créativité en urbanisme. Et il importe que les décideurs – élus, entrepreneurs, société locale – se saisissent de cette moisson d'idées et en choisissent les plus appropriées. »

LUC RAIMBAULT

« J'ai été particulièrement sensible à deux apports majeurs de cet atelier pour construire une vision prospective du développement des Palmes. Tout d'abord, un changement de regard sur la Région des Palmes et une nouvelle lecture pour en révéler les potentialités : positionner les mornes dans une dynamique spatiale plus large, d'une côte à l'autre, suivant un nouvel axe nord-sud ; révéler le caractère non monolithique des mornes et leurs différents potentiels ; repositionner la mer comme une ressource et non pas une menace, ou un exutoire ; considérer le cabotage sur la côte comme une RN2 maritime. Ensuite, une approche pragmatique et réaliste des aménagements à réaliser en partant du tissu urbain et rural existant et de la vie quotidienne des habitants : s'adapter à l'environnement avec la cohabitation d'activités dans les deltas en fonction des saisons ; construire la ville-campagne à partir du réseau viaire existant ; reconnaître les lieux de sociabilité et leur donner une visibilité symbolique au sein du territoire avec l'idée de « grand salon » aux principaux carrefours, polarités du commerce informel. »



MARTIN BLACKBURN

« La décision de réaliser les ateliers sur la thématique “reconcilier périphérie métropolitaine, urbanité littorale et ruralité montagnarde” a été très judicieuse et la décision de la développer dans la Région des Palmes l’était encore davantage. La situation géographique des quatre communes des Palmes était tout indiquée car elle intègre une diversité de facteurs en aménagement et gestion du territoire qui a une importance cruciale face à l’envahissement provenant des communes adjacentes à la région métropolitaine de Port-au-Prince. Les Palmes est une zone à très fort potentiel de développement, agro-industriel, récréo-touristique, portuaire et de services urbains.

Les ateliers ont permis à un moment tout à fait opportun dans le temps, de centrer l’attention sur cette zone pour l’élaboration de concepts et idées de développement locaux et régionaux de façon organisée pour contrer le manque flagrant de planification territoriale des années passées constatée à travers tout le pays.

Le choix du CIAT de proposer la CMRP-DATIP comme partenaire aux équipes internationales

était encore plus judicieuse. La CMRP-DATIP représente une équipe dynamique composée de jeunes professionnels dédiés au développement des communes et de la Région des Palmes. Par leurs connaissances profondes des milieux urbains et ruraux composant les communes et des caractéristiques propres de ses populations, elle a su partager son savoir aux participants internationaux chargés de présenter leurs perceptions et leurs propositions de développement.

Le résultat du travail des équipes internationales a été très enrichissant et de nombreuses idées intéressantes sont en cours d’analyses par la CMRP-DATIP en vue de la recherche de financement afin d’essayer de les mettre en œuvre. L’obtention de financement pour réaliser quelques unes des idées émises serait un accomplissement phénoménal et un grand résultat pour le CMRP-DATIP.

Un grand bravo pour la réalisation de l’atelier dans les Palmes et le résultat final ne s’arrêtera certainement pas à la rédaction du document synthèse. La DATIP est là pour poursuivre son travail dédié au développement des communes de Gressier, Legane, Petit Goave, Grand Goave et de la CMRP. »

« L'atelier des Palmes a été une expérience très riche tant par sa méthode de consultation synergique, pluriethnique et pluridisciplinaire, couplant visites, rencontres d'acteurs, analyses et présentations, que par son caractère inclusif et interactif faisant voyager de la montagne au littoral en passant par la plaine et la ville.

Les produits qui en découlent montrent bien l'interdépendance systémique des espaces, reconnaissant toutefois en chacun une dynamique intrinsèque et tout en posant dans un esprit de justice sociale la nécessité d'un nouveau focus sur la montagne à travers une double approche de lieu de vie et d'espace à sanctuariser.

Les propositions d'action des quatre groupes constituent une base de travail conséquente pour la Région des Palmes. Elles peuvent être certes approfondies et complétées dans la phase de mise en application. Déjà, l'Association des Paysans de Vallée (APV), un acteur de ce travail, envisage de partir de ce focus pour initier très bientôt la phase pilote d'une réflexion sur la rédaction d'un Code de la montagne pour Haïti. »

« Les discussions qui ont animé les délibérations du jury ont souligné la très grande complémentarité des propositions et des thèmes sur lesquels les quatre propositions se retrouvaient : l'importance du contexte plus large, englobant la mer, les montagnes et la métropole de Port-au-Prince ; le développement nécessaire de l'accessibilité et de la mobilité, en commençant par l'amélioration du réseau de chemins rendant accès à l'intérieur du territoire ; la nécessité de travailler sur tout le parcours de l'eau (de l'amont à l'aval) et dans toutes ses dimensions (environnementale, écosystémique, économique, sociale, ludique) tant sur l'aspect ressource que sur l'aspect risque ; la réappropriation collective du littoral ; la nécessaire attention à l'environnement, réhabilitation des zones dégradées et lutte contre l'érosion, que celles-ci passent par une sanctuarisation des espaces les plus emblématiques ou par la création d'aires protégées intégrant et transformant les usages des populations y vivant ; la prise en compte par l'administration des évolutions du territoire et de ses polarités, notamment les villages en voie de constitution dans les mornes, dont le renforcement permettrait possiblement de freiner le gonflement des quartiers précaires de Port-au-Prince.

A l'issue de ce jury, je souhaiterais mettre l'accent sur les continuités que j'observe entre les productions des équipes de l'Atelier et les réflexions engagées depuis 2010 par le CIAT (notamment Haïti Demain, Boucle Centre-Artibonite, nord/nord-est, travail sur les marchés, travail sur les routes et le Rural Access Index), dont je rappelle ici quelques concepts réinterprétés dans les propositions des équipes : les pôles d'échanges (le Grand Salon), la route à deux vitesses (les cheminements piétons et vélos), les routes tout temps (la route de l'Anndan), la ville à une demi-heure (la ville-campagne)...

Ces filiations ou ces échos doivent aujourd'hui encourager avec plus de force encore la mise en œuvre de ces idées, tant sur le territoire des Palmes que sur l'ensemble du territoire haïtien, sur lequel des configurations similaires opèrent (littoral, mornes, route nationale, etc.). »

LISTE DES PARTICIPANTS

PATICIPANTS

GROUPE A

Rémi ALGIS
FRANCE
Paysagiste DPLG
remi.algis@gmx.com

Addly CELESTIN DUPLAN
HAÏTI
Architecte - urbaniste
addlycelestin@yahoo.com

Simbarashe CHITAPI
ZIMBABWE
Urbaniste
simba.chitapi@gmail.com

Myriam GABRIEL
FRANCE
Urbaniste-Programmiste-Géographe
myriamgab@yahoo.fr

Tales LOUIS
HAÏTI
Entrepreneur
taleslouis10@gmail.com

Hugo RUBIO
FRANCE
Ing. Agro-développement
h.rubio@gmx.fr

GROUPE B

Guillaume-Corentin BERNARD
FRANCE
Architecte - urbaniste
guillaume.corentin@gmail.com

Dina BRAENDSTRUP
DANEMARK
Ing. civile - designer urbain
d.braendstrup@gmail.com

Paola Jimena FLORES MIRANDA
MEXIQUE
Urbaniste
paolaflores1982@gmail.com

Quentin GUÉGAND
FRANCE
Ing. paysagiste - urbaniste
qquegand@yahoo.fr

Guerda SAINT JUSTE
HAÏTI
Ing. civile
viguerssaj@yahoo.fr

Jean-Philippe VIALA
HAÏTI
Ing. en planification urbaine et régionale
jeanphiviala@yahoo.fr

GROUPE C

Mar ARMENGOL
FRANCE
Paysagiste et géologue
mar.armengol.reyes@gmail.com

Similien FILISTIN
HAÏTI
Ing. agronome
similus@yahoo.fr

Jean-Laurent LHÉRISSON
HAÏTI
Urbaniste
paseur@hotmail.com

Mathilde MOUTON
FRANCE
Urbaniste
mathilde.mouton8@gmail.com

Claudia Angélica SUAREZ
MEXIQUE
Architecte de paysage
arq.claudiasuarez@gmail.com

Pieter Cornelis WASSERMAN
AFRIQUE DU SUD
Architecte - urbaniste
pcwasserman@gmail.com

GROUPE D

Carlyle ADRIEN
HAÏTI
Sociologue
carlad08@yahoo.fr

Maxime GENÉVRIER
FRANCE
Urbaniste
maxime.genevrier@mgurba.fr

Jimmy LEISER
BELGIQUE
Architecte paysagiste
jimmyleiser@yahoo.fr

Abdoulaye SENE
SÉNÉGAL
Architecte
laycwa@yahoo.fr

Ségolène SERESSIA
FRANCE
Urbaniste
segolene.seressia@laposte.net

Marie-Christine STEPHENSON
HAÏTI
Urbaniste
cristephenson@gmail.com

ÉQUIPE DE PILOTAGE

PILOTES

Marion TALAGRAND
FRANCE
Urbaniste et paysagiste
marion-talagrand@a-mt.fr

CO-PILOTES

Jean-François PARENT
FRANCE
Architecte
jfparent@lihp.info
Philippe REVAULT
FRANCE
Architecte urbaniste
revaultphilippe@gmail.com

COORDINATEUR

Antoine PLANE
FRANCE
Économiste urbain
plane.ateliers@gmail.com

ASSISTANTS PILOTES

Simon BROCHARD
FRANCE
Géographe et urbaniste
simon.brochard@ateliers.org

Marta MASFERRER JULIOL
ESPAGNE
Architecte et designer urbain
mmasferrerjuliol@gmail.com

CORRESPONDANTS LOCAUX

Francis ALPHONSE
HAÏTI
Ingénieur agronome
falphonse@datip-cmrp.org

Rose-May GUINARD
HAÏTI
Urbaniste
rosemay.guignard@ciat.gouv.ht

Me Emmanuel MAREUS
HAÏTI
Journaliste et avocat
mareusemmanuel@gmail.com

LISTE DES JURÉS

PRÉSIDENTENCE

Jonas BERTRANG
HAÏTI
Maire-adjoint de Léogâne
Président de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes

Michèle ORIOL
HAÏTI
Sociologue. Secrétaire exécutive du CIAT
omichele2002@yahoo.fr

Pierre-André PERISSOL
FRANCE
Maire de Moulins, ancien Ministre du Logement. Président des Ateliers
pierre-andre.perissol@ville-moulins.fr

EXPERT INTERNATIONAUX

Francis AMPE
FRANCE
Ingénieur-urbaniste. Ingénieur de l'école Centrale de Paris et Consultant en urbanisme et en aménagement du territoire.
Ancien maire de Chambéry
francis.ampe@orange.fr

Eloisa ASTUDILLO FERNANDEZ
ESPAGNE
Architecte. Chargée de programme
Délégation de l'UE en Haïti (Section infrastructures)
eloisa.astudillo@eeas.europa.eu

Martin BLACKBURN
CANADA
Administrateur, Directeur de Programme
Haïti Fondation Canadienne des Municipalités
mblackburn@fcm.ca

Aliénor FAUCHER
FRANCE
Ingénieur civil - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Architecte - Master de l'Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne la Vallée
alienor.faucher@diplomatie.gouv.fr

Bénédicte GAZON
FRANCE
Directrice de l'agence de Port-au-Prince
Agence Française de Développement
gazonb@afd.fr

Yann MARTINEAU
FRANCE
Ecologue, Ingénieur Planification des Transports et Urbaniste Directeur d'Oryzhom, Consultant pour le CIAT
yann.martineau@oryzhom.eu

Luc RAIMBAULT
FRANCE
Ingénieur. Directeur de la coopération internationale Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
luc.raimbault@cergypontoise.fr

EXPERTS LOCAUX

Ruthlande ANGLADE
HAÏTI
Directeur des Collectivités Territoriales
Ministère Intérieur et Collectivités Territoriales
ruthlanglade2@hotmail.com

Patrice DUMONT
HAÏTI
Journaliste et commentateur sportif
patricedumont21@hotmail.com

Jean Samson LIMONGY
HAÏTI
Maire élu de Petit-Goâve

Ebert PELTROP
HAÏTI
Directeur de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
peltrop@yahoo.fr

Michèle PIERRE-LOUIS
HAÏTI
Economiste. Ancienne Première Ministre
Présidente de la FOKAL
mpierrelouis@fokal.org

Yves PINCHINAT
HAÏTI
Urbaniste
Ministère des Transports et Communication
ypinch@hotmail.com

Abner SEPTEMBRE
HAÏTI
Sociologue MA. Propriétaire de l'Hôtel Villa Ban-Yen et Président de l'Association de paysans de Vallée (APV)
absept60@yahoo.fr

Jude SAINT-NATUS
HAÏTI
Coordinateur des programmes ONU Habitat
jude.saint-natus@onuhabitat.org

Jean-Marie THEODAT
HAÏTI
Géographe
Jftheodat2@yahoo.com





Date de Publication : novembre 2016
Rédaction : Marion Talagrand
Mise en page : Emmanuel Kormann
Photos : Marion Talagrand, Marta Masferrer,
Antoine Plane, Luc Raimbault
Cartes p. 34,38 et 42 : Marion Talagrand et Rémi Algis

